

Brebis_Link : Dynamiser les territoires en créant du lien autour du pâturage ovin



Soyez les bienvenus au séminaire de fin du projet Brebis_Link.

Nous allons bientôt commencer !

9:45 à 10:05 : Le Sud-Ouest : une mosaïque territoriale propice au développement du pâturage additionnel. 45 agriculteurs parlent de l'intérêt du pâturage de surfaces additionnelles, de leurs pratiques, de leurs collaborations et de leur travail.

10:05 à 10:35 : Les dispositifs expérimentaux mis en place : objectifs, enjeux et principales tendances

10:35 à 10:55 : Des outils basés sur des expériences de terrain, à l'usage des éleveurs / exploitants / propriétaires / élus : un guide pratique, des vidéos, un guide de partenariat...

10:55 à 11:10 : Pause - Vidéo Pastoralisme

11:10 à 11:40 : 1ère séquence - Atelier par type de surface

11:40 à 11:50 : Pause

11:50 à 12:20 : 2ème séquence - Atelier par type de surface

12:20 à 12:30 : Conclusion

4 ATELIERS

- Pâturage ovin sous vergers
- Pâturage ovin dans les vignes
- Gestion du pastoralisme dans le Sud Ouest
- Pâturage ovin sur les surfaces céréalières



Ré-intégration animal – végétal : dix ans de recherche

Marc Moraine

INRAE



Un regard en arrière...

- Autour des villes, des ceintures **laitières** et **maraichères** avec une forte complémentarité entre exploitations
« la vigne nourrit la chèvre et que le fumier de chèvre engraisse la vigne » *Monts d'Or, XIXème*
- Fin XIXème : croissance urbaine et changement du régime alimentaire
→ **spécialisation-complémentarité**
- Après-guerre : innovation et polyculture apparaissent comme antagoniques



Delfosse et Moraine, 2021

Les pionniers

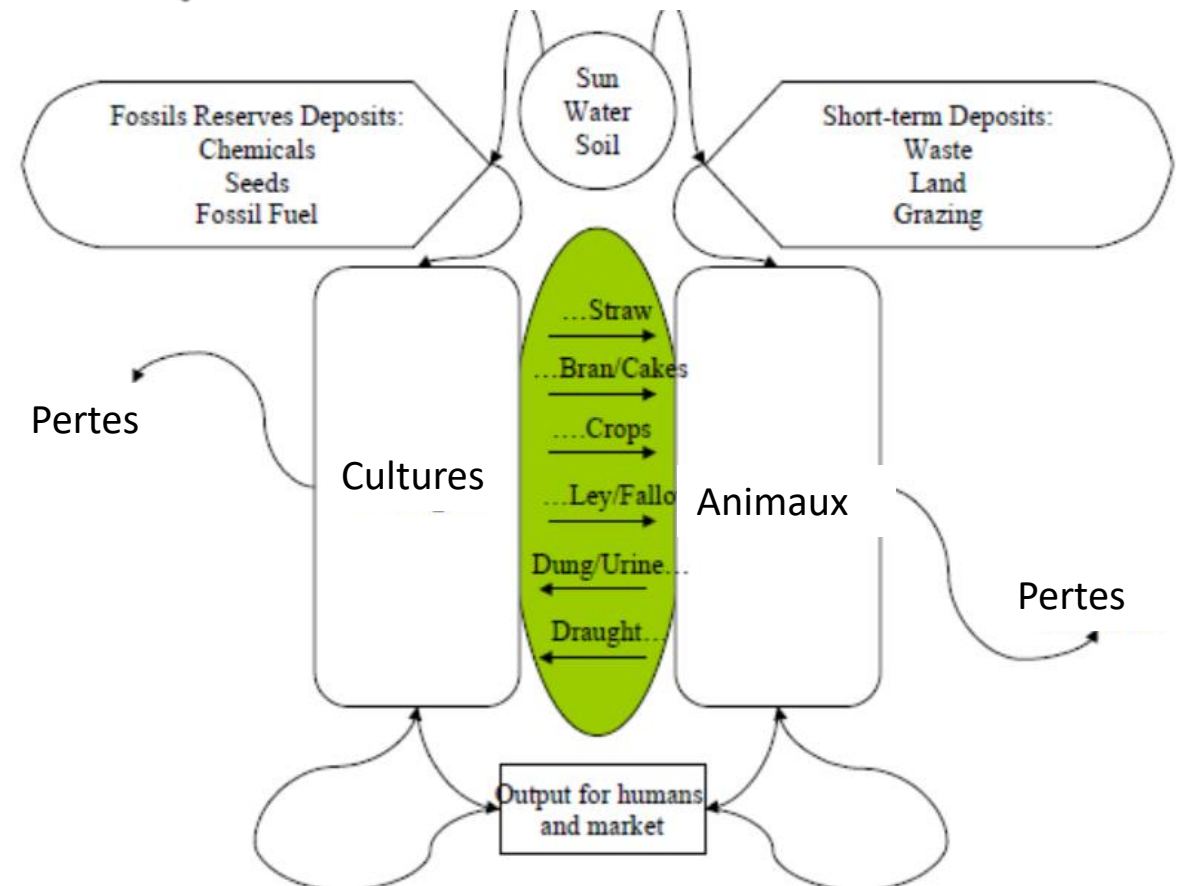
- *Van Keulen et Schiere, 2004*

- *Lemaire, Benoit, Vertes, 2003.*

Recherche de nouvelles organisations à l'échelle d'un territoire pour concilier autonomie protéique et préservation de l'environnement

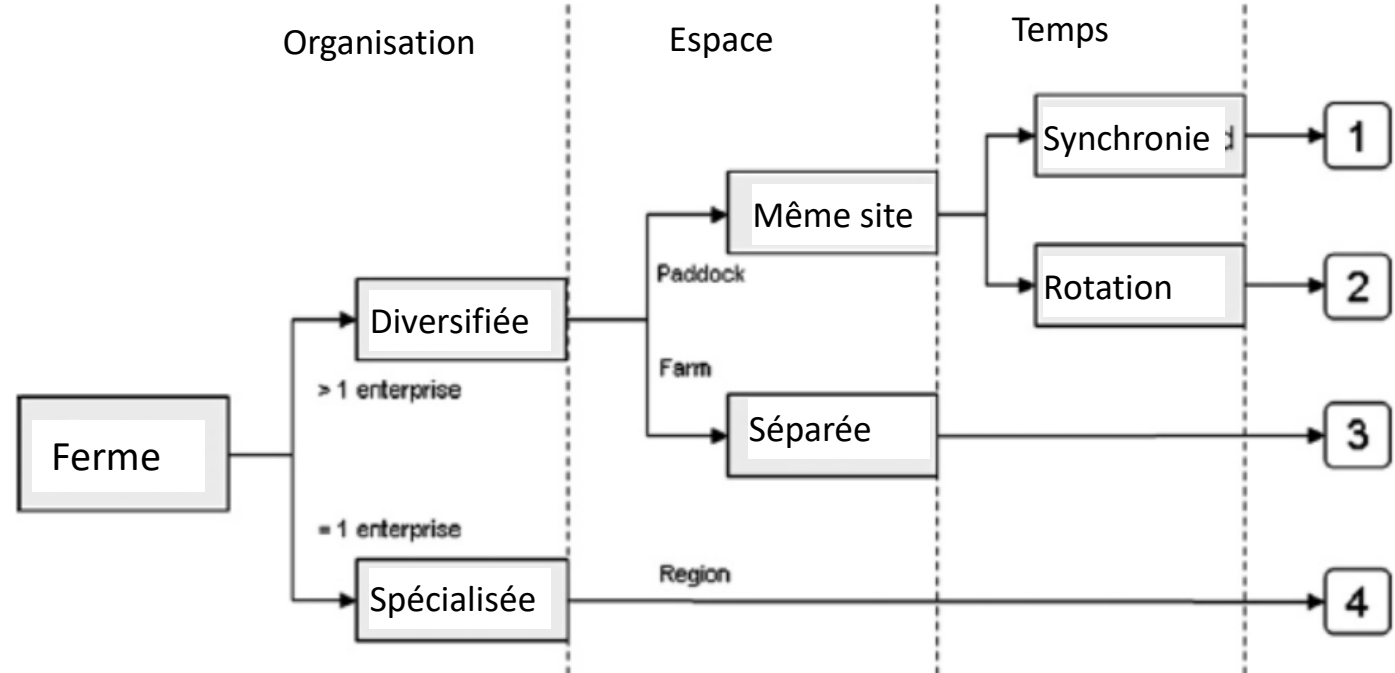
- *Lemaire, 2007.*
Interactions entre systèmes fourragers et systèmes de grandes cultures à l'échelle d'un territoire. Intérêts pour l'environnement

Crop-livestock systems: old wine in new bottles?



La conquête de l'ICET

- *Bell & Moore, 2012*



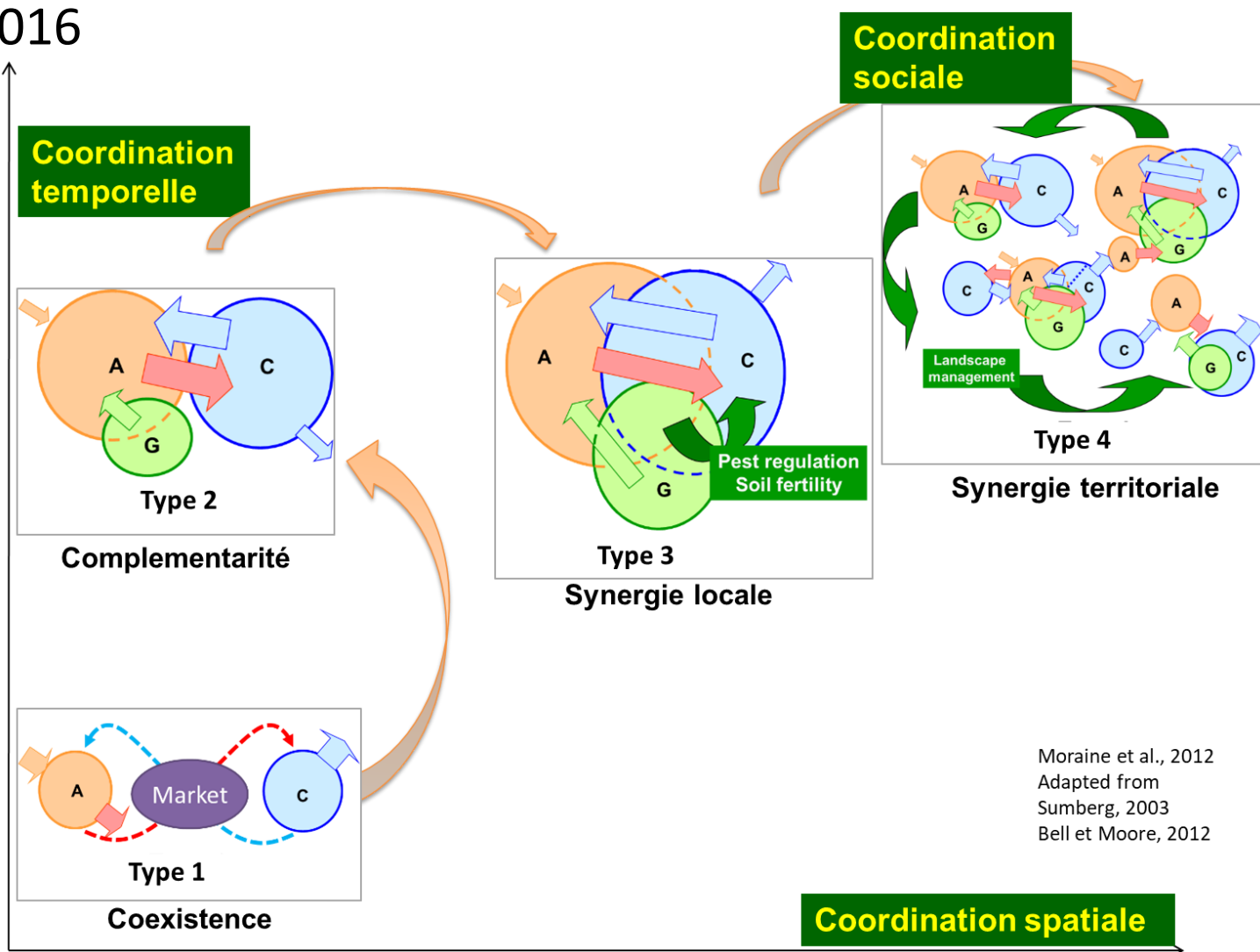
- *Andrieu et al., 2014* – Compromis entre synergies à l'échelle ferme et à l'échelle du village : l'utilisation des résidus de culture dans les systèmes agropastoraux au Burkina Faso

Yes we CAN-TOGETHER



Martin et al., 2016

Une définition fonctionnelle et opérationnelle pour réfléchir

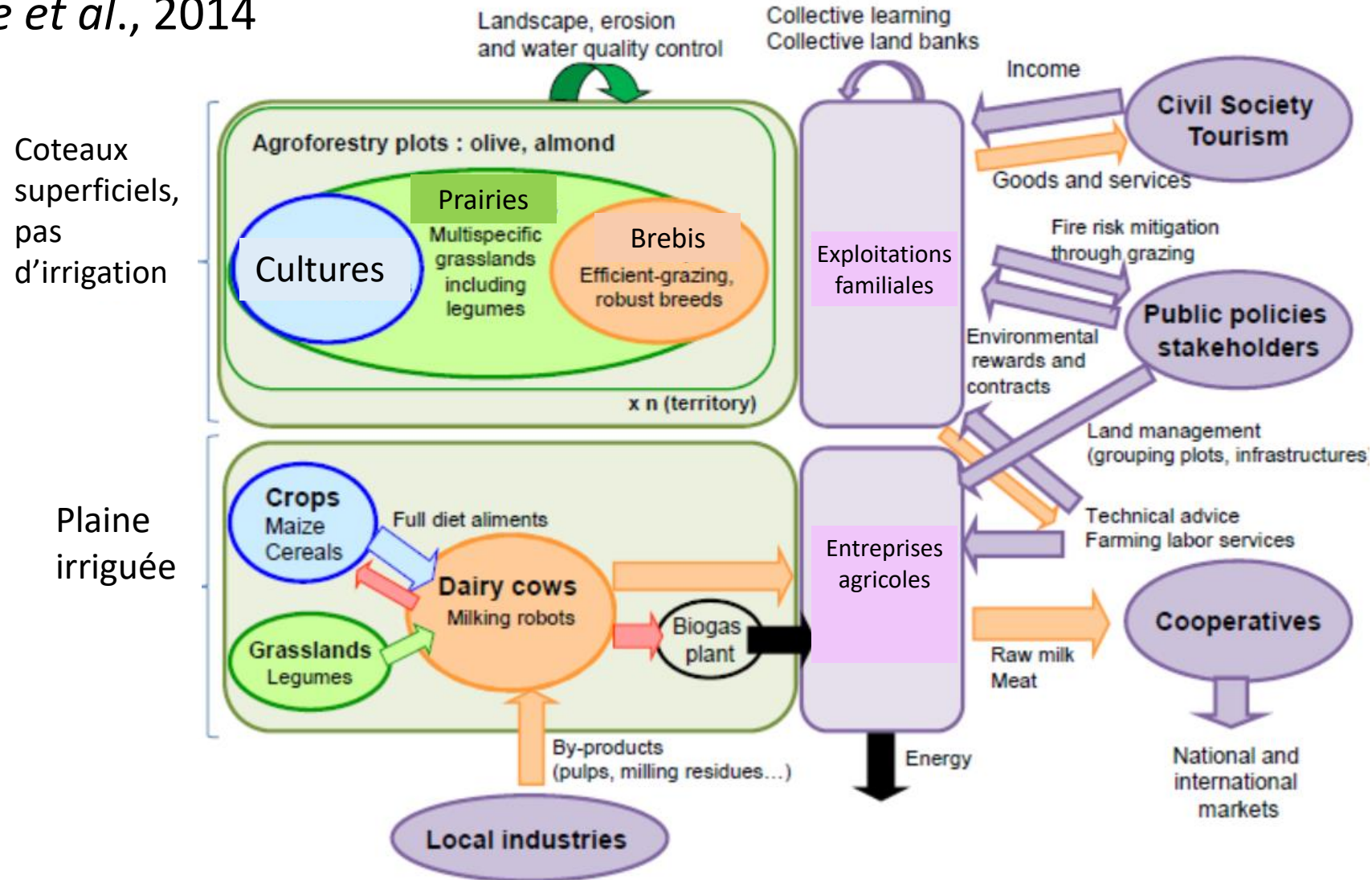


Moraine et al., 2012
Adapted from
Sumberg, 2003
Bell et Moore, 2012

Yes we CAN-TOGETHER

Moraine et al., 2014

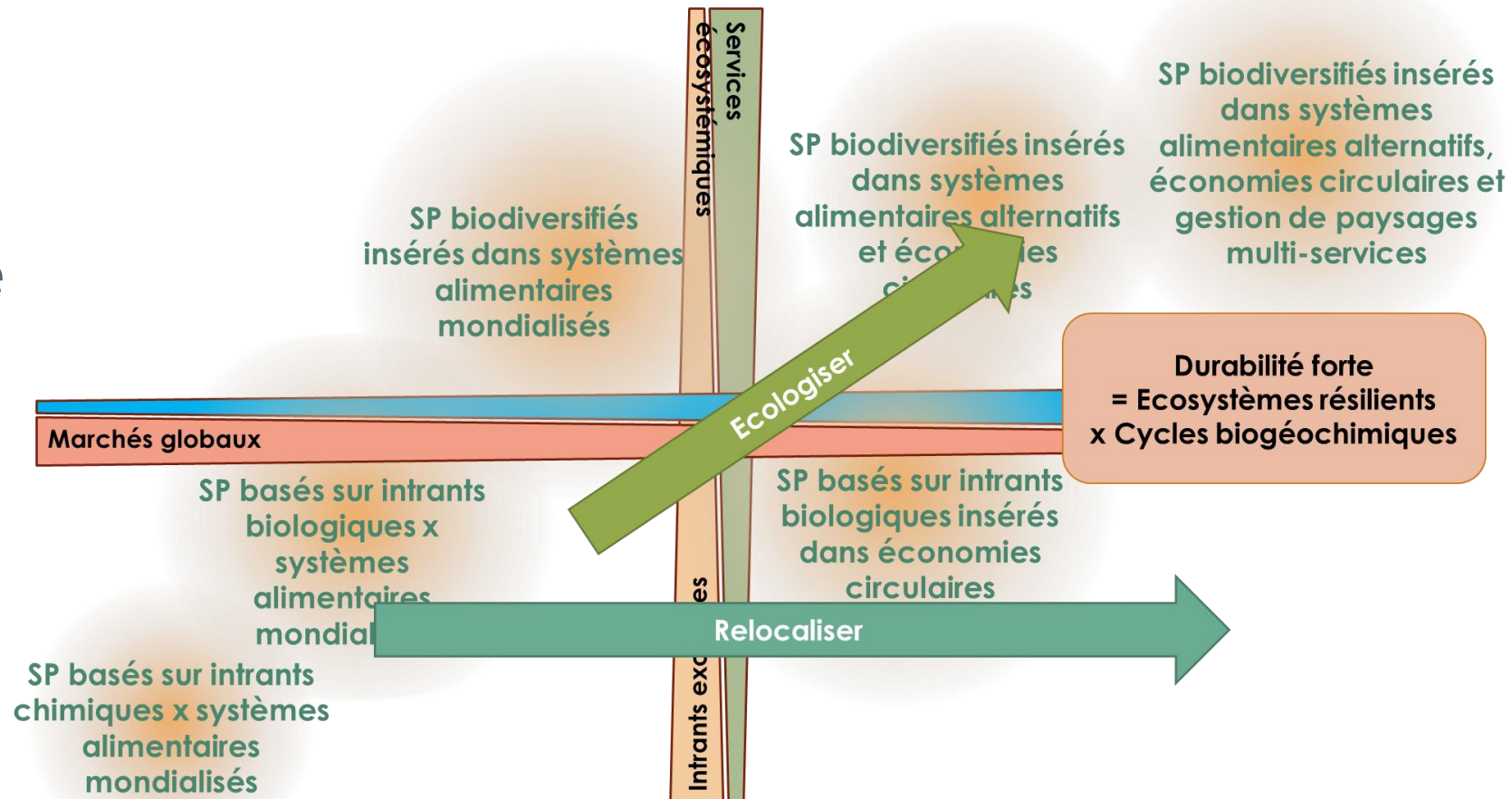
Intégrant les acteurs et la diversité des situations



Agroécologie et Intégration Culture - Elevage

- *Therond et al., 2017*

Un gradient d'enjeux et une diversité de « modèles »



Entre boîte à outils et nouvelles questions

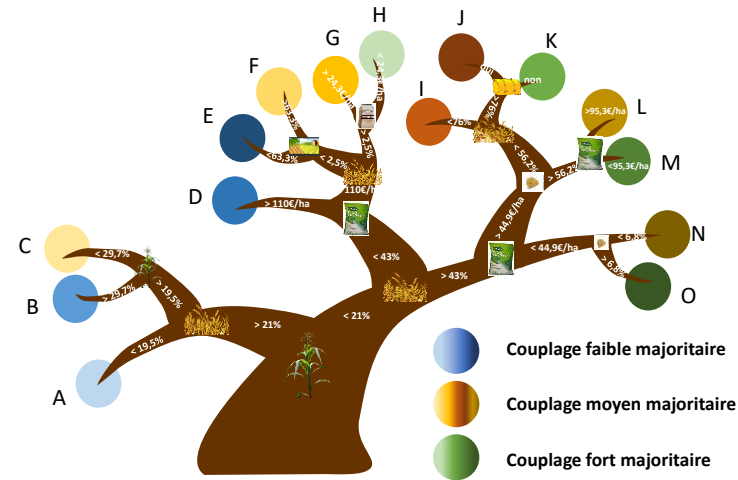
- *Ryschawy et al., 2017*



EIP-AGRI Focus Group
Mixed farming systems:
livestock/cash crops

FINAL REPORT

- *Martel et al., 2017*

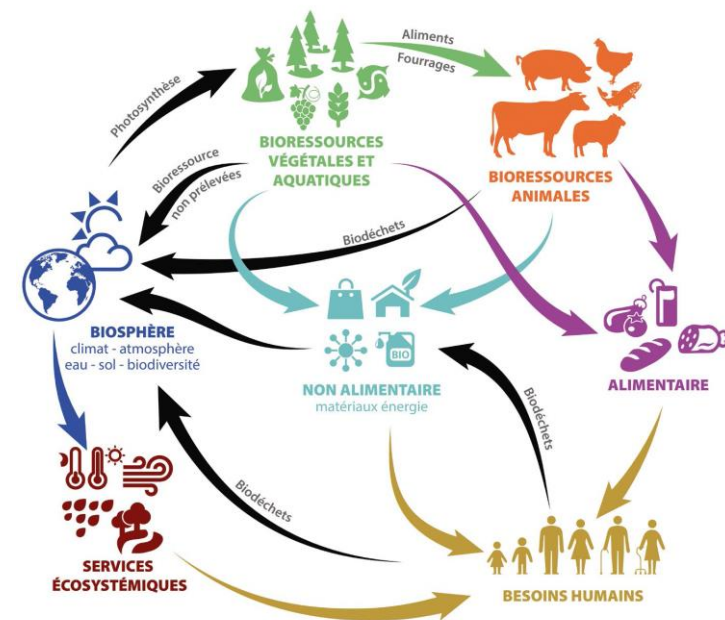
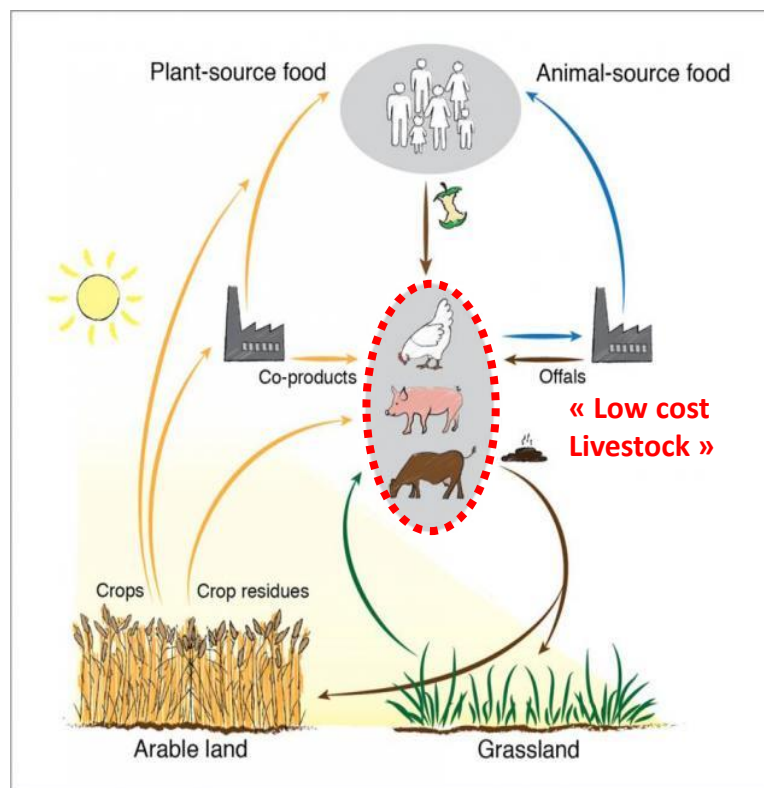


RMT SPyCE
Systèmes de polyculture élevage




Entre boîte à outils et nouvelles questions

- *Dourmad et al., 2019.* Les productions animales dans la bioéconomie
- *Van Zanten et al., 2018.*
- TYFA, Afterres...



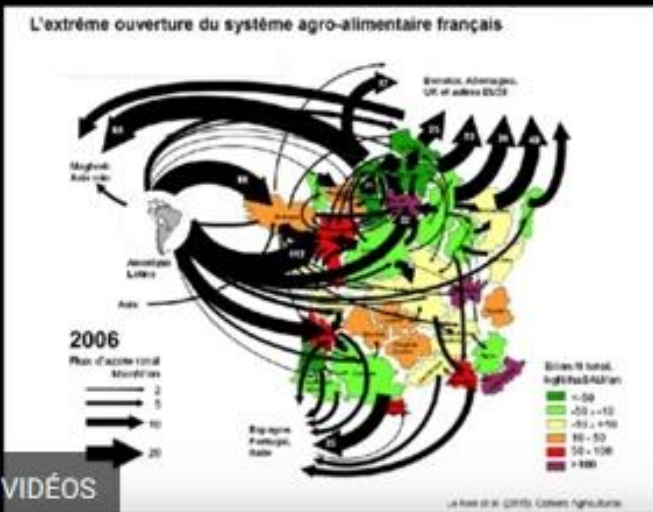
Entre boîte à outils et nouvelles questions

Montpellier novembre 2017 conférence sur Où atterrir? et petit exercice préliminaire à l'écriture de cahiers de doléance

 Bruno Latour - Où atterrir ? : Comment s'orienter en politi... Copier le lien

Les territoires se superposent

L'extrême ouverture du système agro-alimentaire français.



2006 Plus d'accès total à l'étranger

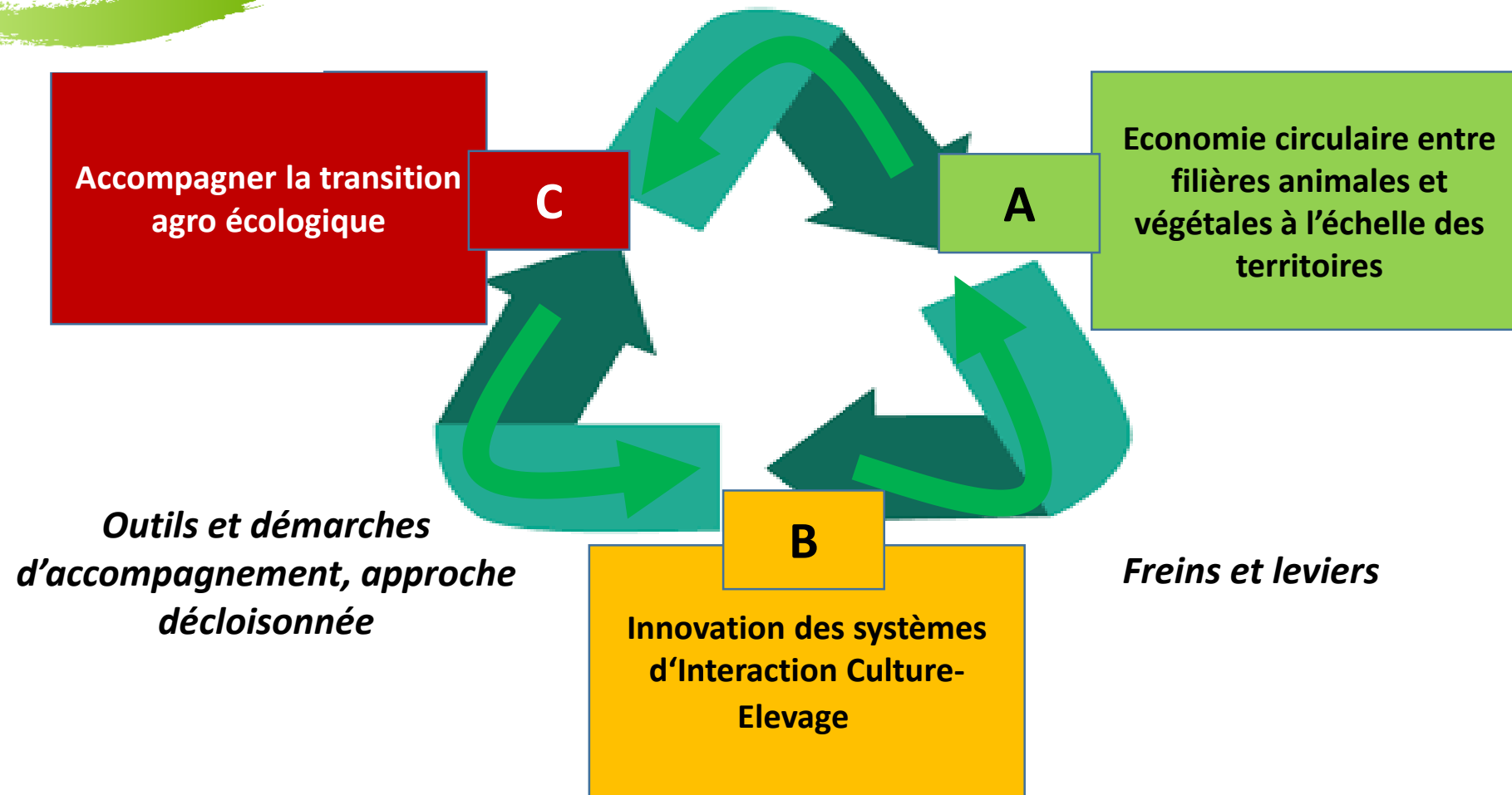
PIUS DE VIDÉOS Lire (k)

58:06 / 1:43:46 YouTube

Entre boîte à outils et nouvelles questions



Prospectives territoriales, politiques publiques



Merci pour votre attention !





Sujet et contours du projet

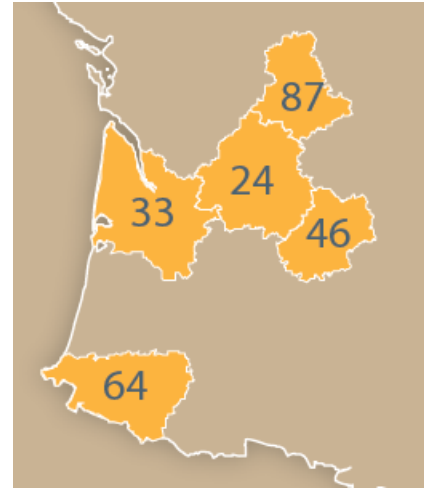
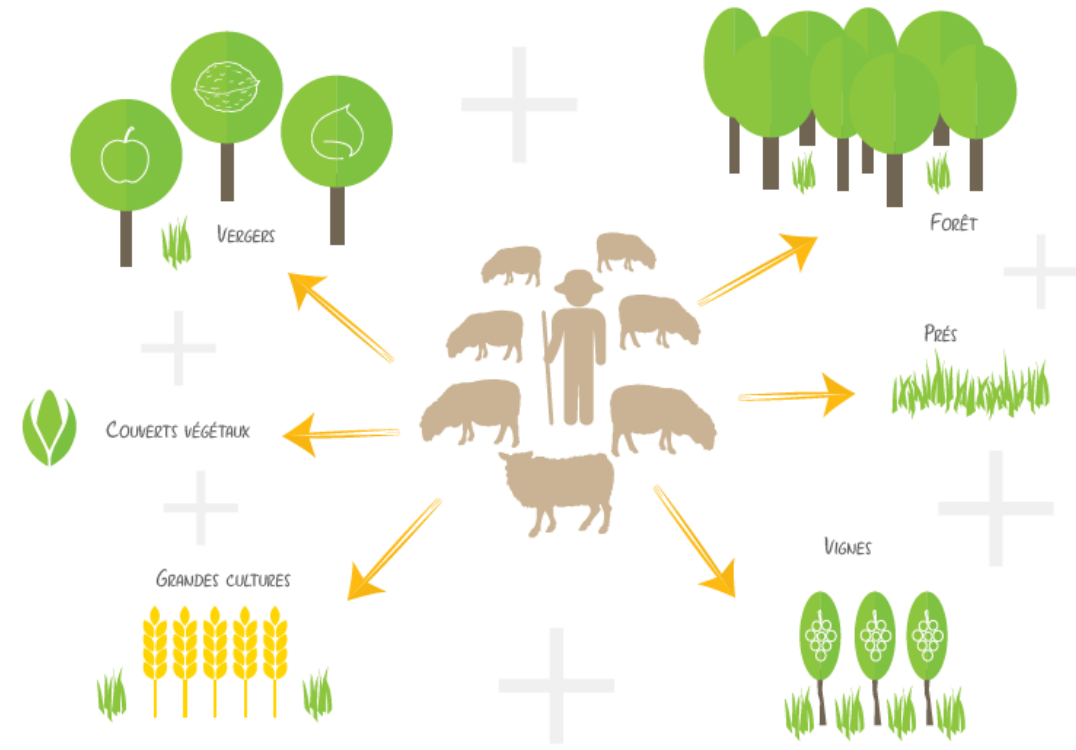
Projet CASDAR
2018/2021

L'OBJECTIF

Améliorer les connaissances et promouvoir le pâturage ovin des surfaces additionnelles dans le grand sud-ouest.

Le pâturage additionnel :

Pâturage des surfaces complémentaires à la surface fourragère principale de l'exploitation qui offrent une ressource fourragère supplémentaire aux troupeaux.



Partenaires techniques



Soutiens



Pâturage sous vergers dans le Sud Ouest



Pommiers,
noyeraies,
châtaigneraies,
pruniers,
truffières...

Pâturage en grandes cultures

Dérobées et surfaces céréalières



Pâturage dans les vignobles du Sud Ouest

Bordelais, Bergeracois, Irouléguay



Les surfaces pastorales

En Dordogne, Lot, Gironde et Pyrénées Atlantiques hors estives





Brebis_Link

Projet CASDAR
2018/2021

L'OBJECTIF

Améliorer les connaissances et promouvoir le pâturage ovin des surfaces additionnelles dans le grand sud-ouest.

Action 1

Recenser et analyser les pratiques : **50 enquêtes auprès des éleveurs ovins, cultivateurs et collectivités**



Action 2

Tester ces pratiques afin de favoriser leur appropriation : **mise en place et suivi d'essais pâturage en vigne, vergers et céréales**



Action 3

Favoriser les lien au sein du territoire étudié via la **diffusion de supports techniques, d'outils d'aide à la mise en relation**



Interventions

Le Sud-Ouest : une mosaïque territoriale propice au développement du pâturage additionnel. C. Jousseins

Les dispositifs expérimentaux mis en place : objectifs, enjeux et principales tendances. C. Ducourtieux

Des outils basés sur des expériences de terrain, à l'usage des éleveurs / exploitants / propriétaires / élus. B. Boisvert

Partenaires techniques



Soutiens





Questions / Réponses

Le Sud-Ouest : une mosaïque territoriale propice au développement du pâturage additionnel



Le pâturage des surfaces additionnelles : obsolescence déprogrammée



Depuis
XVII^{ème} siècle



Depuis
XIX^{ème} siècle



Paysannerie pauvre

Années 1950s

- Exode rural
- Diminution du coût de l'énergie
- Apparition des engrais et herbicides



**Spécialisation des
exploitations agricoles**



Le pâturage des surfaces
additionnelles tombe en
désuétude

Contexte Actuel

Réduction des
produits
phytosanitaires

Epuisement des
ressources fossiles

Bien-être
animal

Changement climatique : périodes de
stress sur la ressource fourragère

2012

Directive Nitrate
Implantation de
CIPAN obligatoire

2014

Plan Ambition Bio
Clause d'enherbement
permanent des vignes
et vergers en AB

-11%

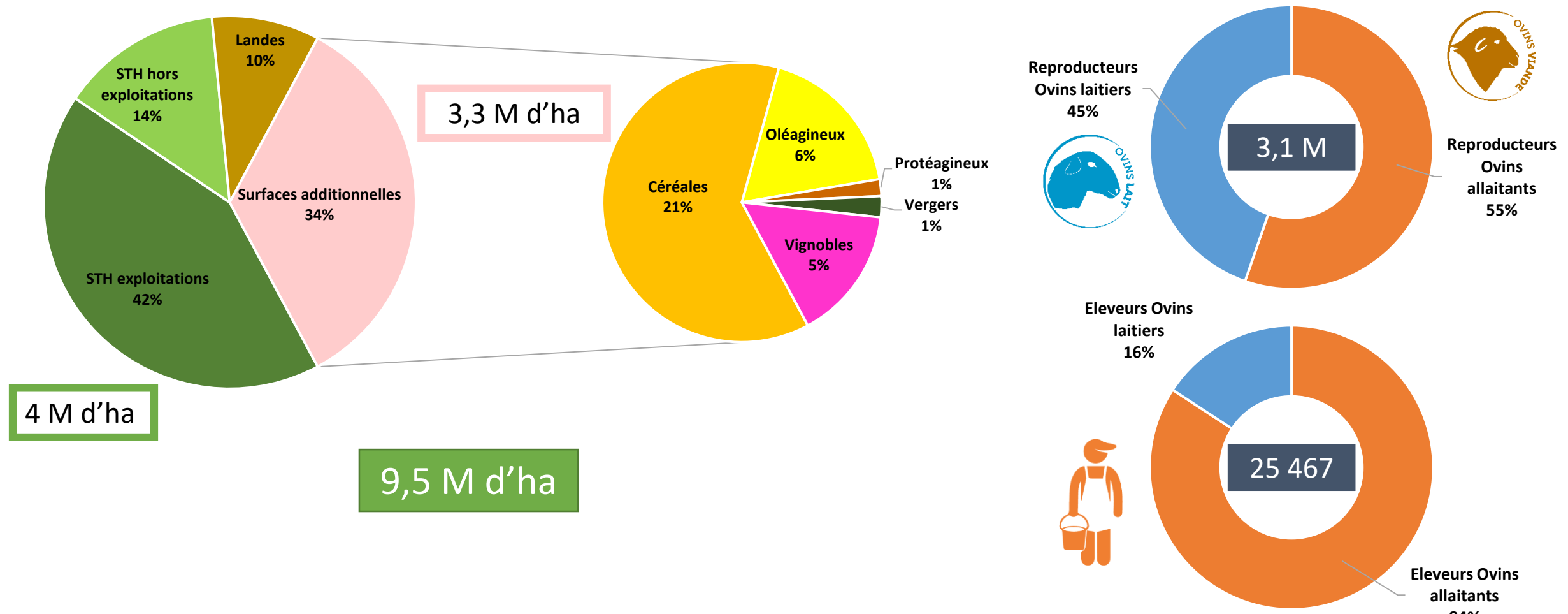
**Jusqu'à -11% de
consommation
énergétique sur les
exploitations
arboricoles pâturées**

(Source : IRAEE, 2016)

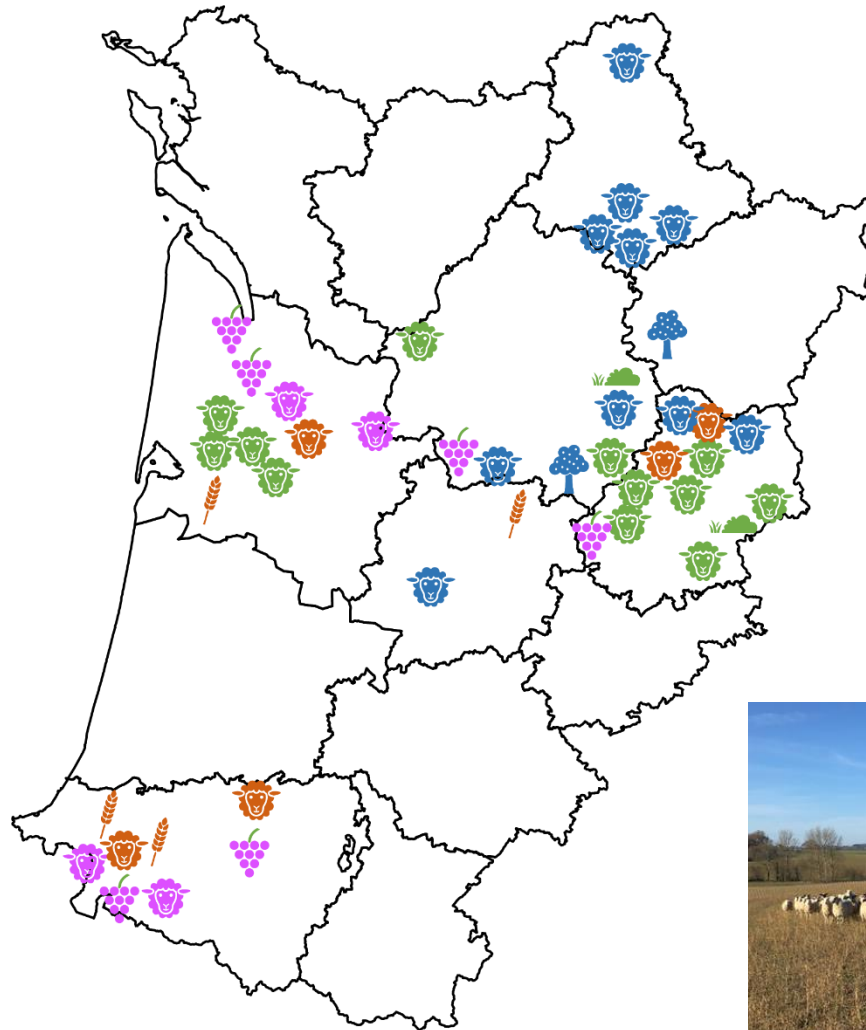


Difficultés d'accès au foncier agricole
La diminution des coûts de production passe par
une amélioration de l'autonomie fourragère

Une offre importante de surfaces potentiellement pâturables par les ovins dans le Sud-Ouest



Des entretiens pour comprendre les pratiques



-  4 Eleveurs Vignes
-  6 Cultivateurs Vignes
-  5 Eleveurs Surfaces céréalières
-  4 Cultivateurs Surfaces céréalières
-  10 Eleveurs Verger
-  2 Cultivateurs Verger
-  12 Eleveurs Surfaces pastorales
-  2 Détenteurs Surfaces pastorales

Crédits photos : Camille Ducourtieux, Bernadette Boisvert



Carte réalisée avec Cartes & Données - © Artique

La mosaïque territoriale du Sud-Ouest offre une ressource intéressante toute l'année

Une offre herbagère disponible tout au long de l'année, en combinant les périodes propices au pâturage ovin des différentes surfaces additionnelles.

Un enherbement naturel majoritaire, appétant et varié mais qualitativement et quantitativement aléatoire.

Adapter les lots de brebis au pâturage :

Vignes : des animaux à faibles besoins, **Vergers** : tout le troupeau, parcelles incluses dans la rotation, **Couverts** : des brebis gestantes ou des agneaux en finition sur un fourrage à forte valeur nutritive l'hiver.

Semer un couvert : souvent à la charge du propriétaire mais le choix du couvert n'est pas fait en fonction des besoins des brebis dans la majorité des cas.

	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août
Vignes			Traitements					Effeillage				
Céréales et Inter-cultures		Cult. intermédiaires			Cult. principales							
Vergers			Pommiers			Chataigniers et Noyers			Si irrigation			
Surfaces pastorales	Pâturage possible sous conditions											

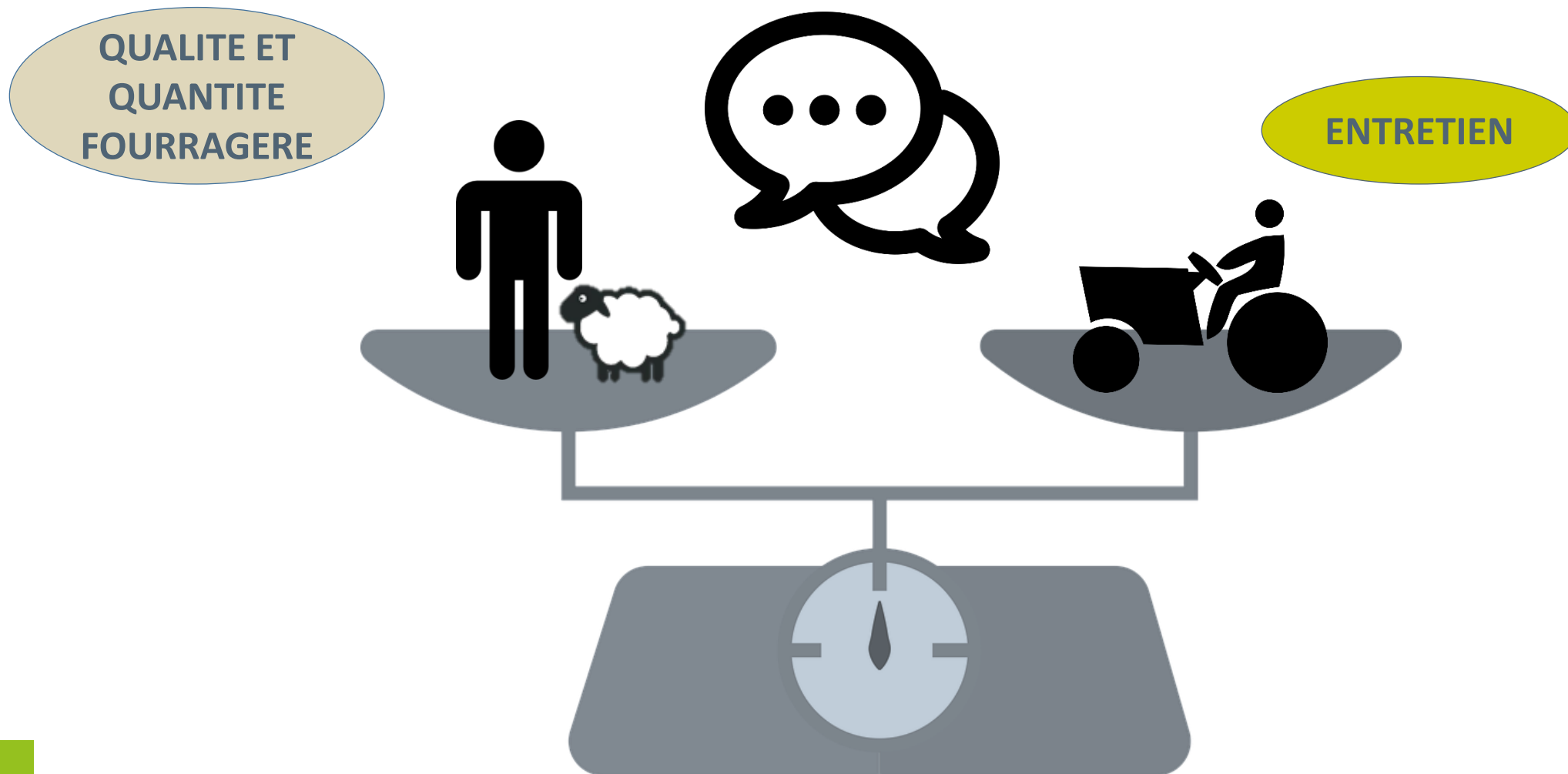


Période de pâturage
conseillée



Pâturage possible sous
conditions

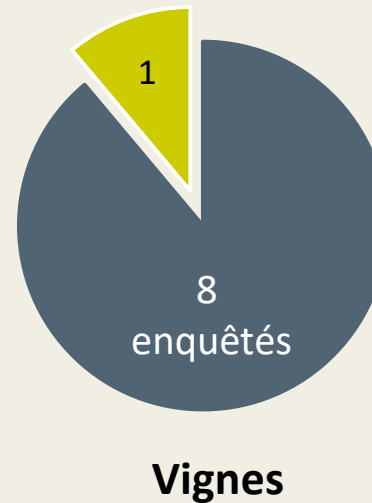
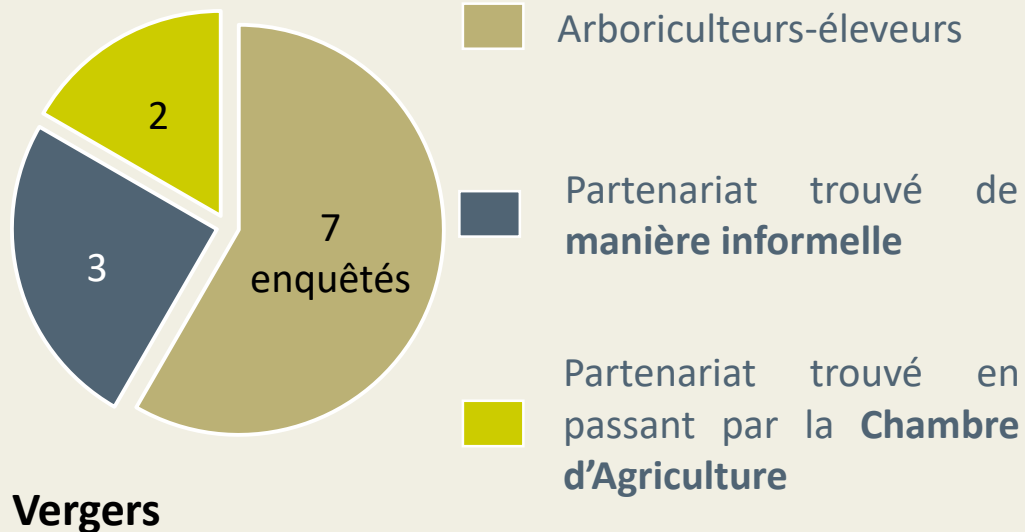
A la recherche d'un partenariat équilibré



Des accords tacites entre éleveurs et propriétaires

→ Accords de pâturage verbaux : pas de contrat

Source: Enquêtes Brebis_Link 2018



En dehors du cadre des Associations Foncières Pastorales Libres (AFPL) ou des mises en pension : des partenariats informels, pas toujours équilibrés, sans échange financier.

« Pour que ce système fonctionne, il faut rester dans une logique gagnant-gagnant. Il ne faut pas marchandiser l'affaire ni en faire un bazar administratif »



Eleveur sous pruniers, Lot



Eleveur sous noyers, Lot





« On a cherché à écrire un contrat mais on pas vraiment trouvé la bonne formule. C'est délicat car au fil des années, il peut être assimilé à une vente d'herbe et donc à du fermage »

L'équilibre n'est pas toujours facile à trouver...



Collectifs ...recherchent brebis... désespérément



-  Commune
-  Association foncière
-  Pastorale Libre
-  Conseil départemental

- **Un besoin général : préserver un cadre de vie et le paysage**

- Eviter le travail d'entretien sur les espaces communaux
- Maitriser l'embroussaillage pour limiter les risques d'incendie (AFPL)
- Préserver une mosaïque de milieux riches en biodiversité (AFPL)

- **Entretien des espaces communaux :**

- Entreprise d'écopâturage
- Proposer à un éleveur local ses surfaces pour sécuriser le système

- **Maitriser l'embroussaillage pour limiter les risques d'incendie (AFPL)**

- Trouver un éleveur local
- Regroupement de troupeaux éloignés avec bergers salariés
- Installer un éleveur sur l'AFPL

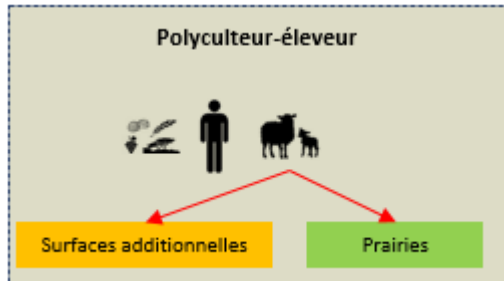
- **Mais aussi apporter de la vitalité au territoire**

- Animer le territoire
 - Évènements festifs, transhumance locale
 - Mission pédagogique
- Améliorer l'autonomie alimentaire territoriale

- **Se rendre attractif pour l'éleveur – du moins essayer**

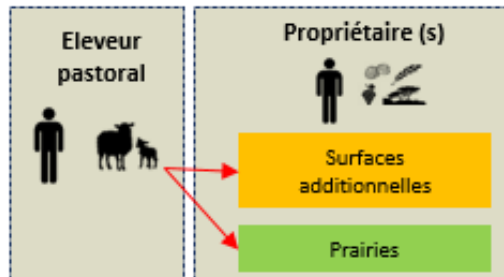
- Mise à disposition d'autres surfaces
- Clôtures et aménagements des parcelles
- Locations de bâtiments ou d'habitation
- Offrir des débouchés pour les produits
- Remplacement / berger salarié
- Animer le dispositif collectif pour faciliter l'intégration de l'éleveur

Le pâturage additionnel : c'est du travail, parfois nouveau , parfois normal...



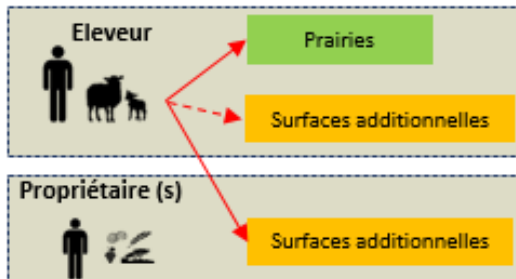
Pâturage intra-exploitation d'élevage

Gagnant en terme économie et travail à la fois sur le troupeau et sur les surfaces additionnelles. La double utilisation de la surface amène de la rationalité et de la satisfaction.



Eleveur pastoral

Du point de vue de l'éleveur, elles s'apparentent aux surfaces pastorales habituelles, elles peuvent même être de meilleure qualité, c'est l'essence de leur métier de garder et conduire le troupeau.



Pâturage extra - exploitation non pastorale

Souhait de clôtures fixes et accès à l'eau, à moins d'1 km de la bergerie. Au-delà de 10 km, tout dépend de ce que le propriétaire veut bien mettre en place et du type de contrat/contrepartie attendue. **C'est le partenaire le plus dépendant qui assume l'essentiel des tâches (souvent l'éleveur à la recherche de fourrages).**

Le travail : il faut y penser avant de commencer pour ne pas le subir, chez soi et chez les autres



- **Le pâturage additionnel entre tiers : le travail de négociation en amont**

- Se rencontrer, visiter les parcelles
- Définir les périodes de pâturage, de travaux dans la parcelle
- Définir quels équipements seront mis en place, modifiés, et par qui, qui les finance – le choix du type d'équipement va affecter l'astreinte de la gestion du pâturage additionnel au quotidien

- **Préparer la surface à accueillir le troupeau**

- Layonnage, débroussaillage, équipements
- Protection des arbres, des systèmes d'irrigation
- Clôtures, abris, abreuvement

- **Diminuer le travail d'astreinte sur le troupeau**

- Moins de stocks fourragers à réaliser
- Moins de paillage, curage dans la bergerie
- Moins de temps à traiter le troupeau

- **Gérer au quotidien la parcelle**

	S A de l'exploitation de l'éleveur	S A appartenant à des tiers proches de l'exploitation de l'éleveur	S A appartenant à des tiers éloignés de l'exploitation de l'éleveur	Mise en pension des animaux
Surfaces équipées en clôtures fixes et abreuvement	Aucun / peu de travail supplémentaire par rapport à du pâturage sur SFP équipée		Travail supplémentaire pour déplacer les animaux et assurer la surveillance	Délégation totale du travail de gestion du pâturage
Surfaces NON équipées en clôtures fixes et abreuvement	Travail supplémentaire pour installer et déplacer les clôtures par rapport à une SFP équipée pour le pâturage		Travail supplémentaire pour déplacer les animaux, installer et déplacer les clôtures mobiles, assurer la surveillance...	
Recours à un berger salarié	Délégation du travail de gestion du pâturage			

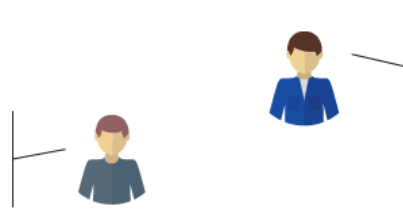
- Dans la majorité des cas, le temps d'entretien du couvert végétal diminue

Une pratique ressentie comme durable qui apporte de la satisfaction à ceux qui la mettent en place

Pour définir le pâturage de surfaces additionnelles, **éleveurs et cultivateurs évoquent spontanément les piliers de la durabilité.** Par contre, seuls les propriétaires fonciers évoquent l'amélioration de l'image du territoire.

> Du lien social et du partage de compétences

On se rend service mutuellement, c'est un partage d'expérience, c'est refaire du lien entre élevage et culture. C'est une relation de confiance (viticulteur 24).



> Des intérêts agronomiques

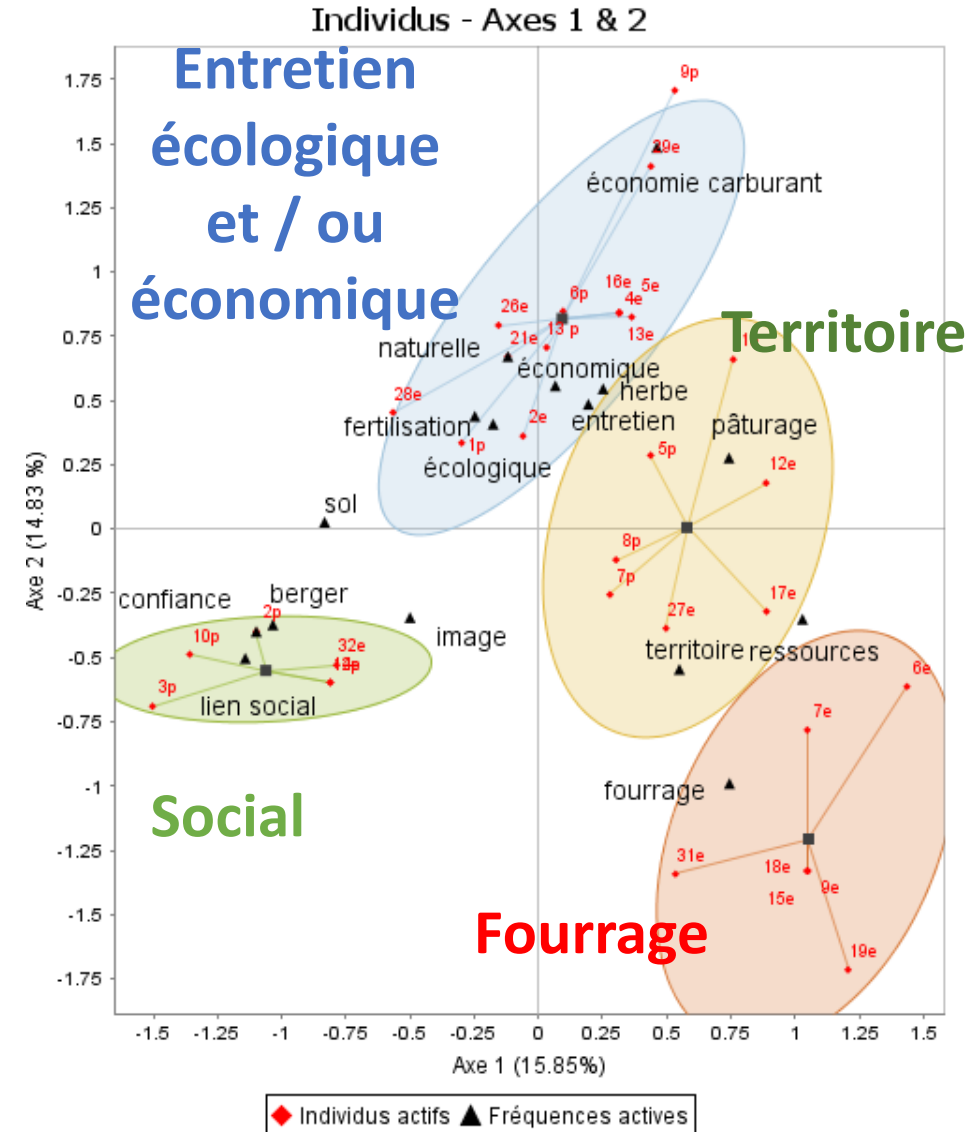
Cela permet au berger d'alimenter ses brebis pendant l'hiver, on limite les quantités de phyto et les broyages, donc des économies de carburant, moins de compactage de la terre et un apport d'azote (céréaliériste 33)

> Une plus-value économique et une meilleure maîtrise sanitaire

J'économise en moyenne 7 heures de tonte par hectare (Nuciculteur 24)



Il y a sans doute un effet sur l'innoculum tavelure car les brebis mangent les pommes tavelées tombées et piétinent les feuilles (arboriculteur 87).



Brebis _ Link : connaître, faire savoir et savoir faire

- Se baser sur des agriculteurs qui font, qui expérimentent pour partager les expériences :
- *« Il faut se lancer car c'est toujours rageant de voir perdre de la ressource. Il faudrait sans doute le réfléchir d'une façon plus collective. »*
- *« Je leur conseillerai de le faire et je leur ferai part de mon expérience. »*
- *« Je ne leur dirai pas grand-chose, si ce n'est de chercher des éleveurs près de chez eux pour venir pâturer leurs surfaces.»*

A votre disposition pour répondre à des questions



Merci à Marie Lecarme pour la mise au point des questionnaires, merci à Bernadette Boisvert, Camille Ducourtieux, Mariette Tornier, Jean Beudou, Jean-Pierre Dugat, Philippe Tyssandier pour la réalisation des enquêtes, merci aux éleveurs et agriculteurs ; aux bergers et aux structures collectives d'avoir partagé leur savoir-faire et leur vision, merci à Elisa Landais pour l'analyse, merci à Sophie Chauvat pour l'approche Travail.



Questions / Réponses

Les dispositifs expérimentaux mis en place : enjeux, protocoles et principales tendances



Retours d'enquêtes : des inquiétudes exprimées

Bien-être animal

- absence d'abri
- des risques potentiels : résidus de cuivre, de traitements, présence de mycotoxines
- une qualité fourragère médiocre
- des boiteries

Travail

- Supplément de travail lié à la présence des animaux (clôture, déplacement animaux, abreuvement...)
- Risques divagation

Technique

- dégâts sur les arbres, ceps, sur les infrastructures
- tassement éventuel du sol
- prélèvements sur la récolte future

Principales mesures et observations

1. bien-être animal
2. comportement animal & dégâts éventuels sur les ceps, les arbres et les infrastructures
3. résidus de cuivre & pesticides, présence de mycotoxines
4. tassement des sols
5. qualité des couverts consommés et quantités consommées
6. impact du pâturage sur les rendements en céréales & paille, sur le salissement et sur la pression sanitaire sur les cultures

Des dispositifs suivis sur 2 années pour lever les inquiétudes

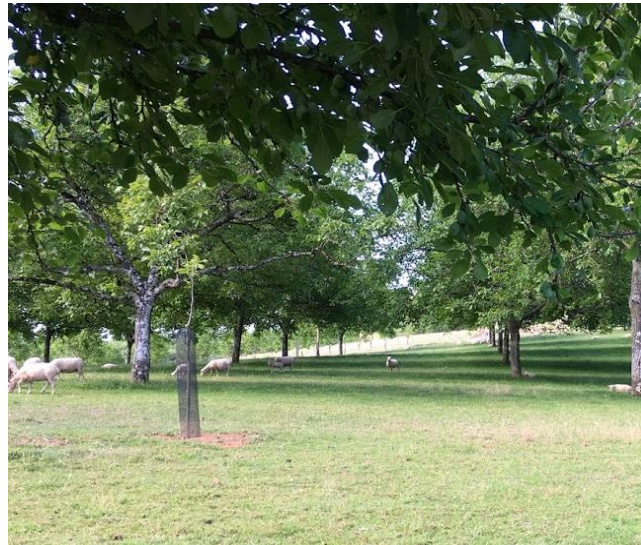


Pâturage sous pommiers
EPLEFPA St Yrieix (87)

Pâturage dans les vignes
EPLEFPA de Bergerac (24)



Pâturage sous noyeraie
chez un nuciculteur à St Cyprien (24)



Pâturage céréales –
EPLEFPA St Yrieix (87) ;
EPLEFPA de Limoges et du
Nord Haute-Vienne,
Magnac-Laval (87)

Pâturage sous les pommiers – St Yrieix (87)

- La parcelle : 2,5 ha de pommiers bien implantés (2 800 pommiers/ha) ; équipée d'un système d'irrigation suspendu (micro-aspersion)

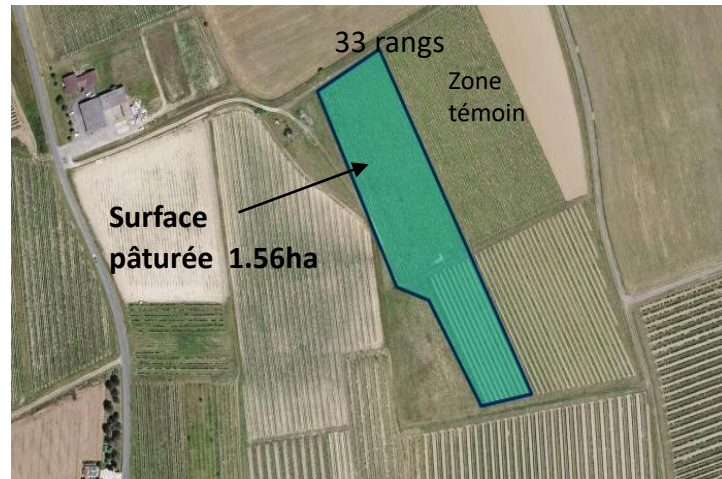


Dispositif sous pommiers

- Périodes de pâturage potentielles :
 - après récolte, une fois le bourgeon au stade hivernal
 - après chute des feuilles sur les branches basses (\approx novembre)
 - pâturage possible jusqu'au gonflement des bourgeons (\approx février)
- En 2018 : 5 jours de pâturage début décembre (39 brebis)
- En 2019 : 7 jours de pâturage mi décembre (57 brebis)
- chargement augmenté en 2019 : 50 brebis/ha
- Brebis herbagères de races bouchères (Charollais*Suffolk*Vendéen)

Pâturage dans les vignes – Monbazillac (24)

- Parcelle conduite en conventionnel et passage en bio en 2019.
- Inter-rang : 2 m
- Zone pâturée : 1,6 ha
- Zone témoin : 2,5 ha



- Brebis de race Romane à l'entretien venant de la SICA CREO de Glane (Coulaures) - 1h30 de transport.

Dispositif dans les vignes




- Périodes de pâturage prévues en 2018 et 2019 :
 - Au moins 2 passages dans l'hiver :
 - après vendanges, quand ressource herbagère suffisante
 - en sortie d'hiver avant début bourgeonnement
 - Test effeuillage
- En 2018 : 18 jours de pâturage en 2 passages – déc/mars (39 brebis)
- En 2019 : 18 jours de pâturage en 1 passage mi-décembre (40 brebis)
- Chargement : 30 brebis/ha

Dispositifs de pâturage des céréales

	MAGNAC-LAVAL 2018-2019		MONTARGIS 2018-2019		MAGNAC-LAVAL 2019-2020		MONTMORILLON 2019-2020		ST-YRIEIX 2019-2020	
Date semis	25/11/18		08/11/18		26/10/19		10/10/19		09/11/19	
Culture	seigle		Blé d'hiver		orge		orge		Orge hybride	
Stade pâturage	Stade mi-fin tallage		Stade mi-fin tallage		Stade mi tallage		Stade fin tallage		Stade épi 2,2 cm	
Zones	TEMOIN	PATUREE	TEMOIN	PATUREE	TEMOIN	PATUREE	TEMOIN	PATUREE	TEMOIN	PATUREE
Date entrée animaux		25/02/19		21/02/19		05/02/20		14/02/20		31/03/20
Durée pâturage		48h		24h		48h		4j		51h
Chargement instantané (bbs/ha)		75		96		66		79		119

1-Les mesures de bien être animal

- Maladie respiratoire
- Note d'état corporel

Mesure	Ecoulement nasal		
Description	Aucun écoulement	Ecoulement léger	Ecoulement purulent, la brebis se mouche
Illustration			
Notation	0	1	2



Note 1 : brebis très maigre



Note 2 : brebis assez maigre






Note 3 : brebis en état



Note 4 : brebis grasse

1-Les mesures de bien être animal

- Propreté arrière-train

Mesure	Propreté de l'arrière-train		
Description	Peu sale : souillures peu visibles, aucun grumeau	Sale : souillures visibles sur le centre, aucun grumeau	Très sale : souillures visibles sur la majorité de la zone, présence possible de grumeaux
Illustration			
Notation	0	1	2

- boiterie

Mesure	Boiteries		
Description	La démarche est normale, la brebis ne boite pas	Boiterie légère : déplacement saccadé, allure normale	Boiterie sévère : déplacement saccadé, allure lente, voire immobile (appuis sur parfois moins de 4 pattes)
Notation	0	1	2

1-Les mesures Bien-être animal

- Mesures avant et après pâturage sous pommiers et dans les vignes :

Observations pâturage sous pommiers – décembre 2019

période	Taille du lot	Age moyen	Avant pâturage			Après pâturage		
			NEC	Ec. nasal		NEC	Ec. nasal	
décembre	57	4,2 ($\pm 1,2$)	2,3 ($\pm 0,6$)	Ec. nasal	0,04	2,4 ($\pm 0,5$)	Ec. nasal	0,04
				Ec. oculaire	0,02		Ec. oculaire	0,02
				Prop. Arr. Train	0		Prop. Arr. Train	0,19
				Hum. Laine ext.	1		Hum. Laine ext.	1
				Hum. Laine int.	0		Hum. Laine int.	0
				boiterie	0,66		boiterie	0,72

→ Aucun effet sur l'ensemble des critères mesurés

2-Observations du comportement animal & dégâts



Observation sur la parcelle de vignes au lycée de Monbazillac de 10h à 16h30 – lot de 40 brebis (déc 2019)

- durant la pâture : observation du comportement animal en verger et vigne
 - marquage de 8 brebis du lot et suivi de leur activité sur une journée
 - notation des principaux déplacements du lot sur la parcelle

non réalisé en pâturage des céréales : temps de présence trop court et environnement similaire à celui d'une prairie.

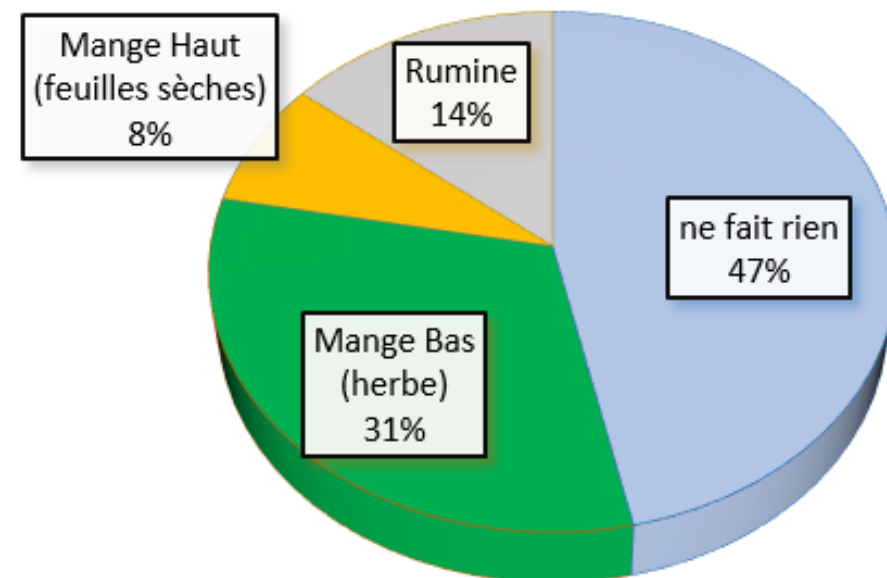
- en fin de pâturage : comptage nombre d'arbres attaqués et état des lieux initial et final des infrastructures

2-Comportement en verger palissé

- découverte de la parcelle en suivant les rangs
- après acclimatation :
 - comportement « classique », passage aisé sous les infrastructures
 - troupeau bien « étalé »
- non consommation des feuilles de pommiers
- consommation sous le rang
- peu de dégâts (<1% des arbres)

2-Comportement en vignes

- découverte de la parcelle en suivant les rangs
- passage sous les fils
- consommation des feuilles et restes de rafles
- pas de dégâts sur les ceps adultes
- consommation sous le rang
- très faible consommation d'eau



Observations en vignes - lycée de Monbazillac
de 10h à 16h30 – lot de 40 brebis
(déc 2019)

3-Risques d'intoxication chronique au cuivre

→ De très rares cas d'intoxication dans les vignobles !

des facteurs multiples

doses et formes de traitement
au cuivre

pluviométrie

type de sol

présence d'oligo-
éléments antagonistes
(Mo, S, Fe, Zn)

composition
floristique

âge de l'animal



génotype

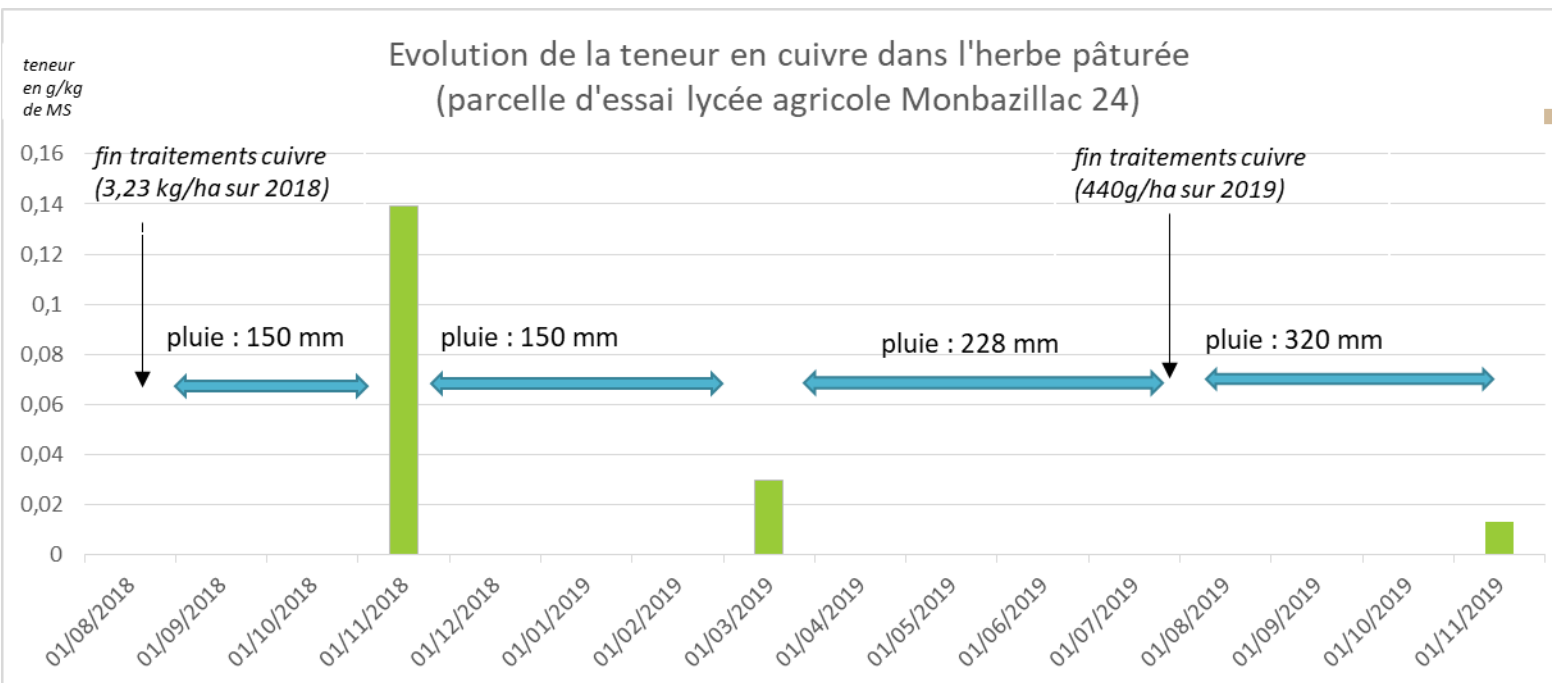
Dose maximale recommandée sur « une période d'ingestion prolongée » : 0,015 g/kg de MS ingérée (15 ppm)

3-Mesures de résidus de cuivre

- prélèvements d'herbe et feuilles avant chaque pâturage dans les vignes et pommiers des 2 dispositifs
- analyse des teneurs en cuivre, molybdène et soufre
- relevé de la pluviométrie et des quantités de cuivre utilisés sur la campagne avant pâturage

3-Les mesures réalisées en verger et vigne

A l'entrée des animaux (2018)	Niveau de traitement (2018) kg/ha	Teneur en Cu dans l'herbe (g/kg de MS)	Teneur en Cu dans feuilles (g/kg de MS)
vignes	3,235	0,139	0,324
pommiers	0,255	0,086	0,186



des relations teneur en Cu dans l'herbe - niveau de traitement - pluviométrie

Absence de symptômes sur les brebis dans le cadre des essais

3-Présence éventuelle de mycotoxines

Dans les mélanges pour couvrir les inter-rangs avec des variétés engazonnantes : présence possible de moisissures endophytes toxinogènes.

2 couples à craindre :

- Ray Gras Anglais et Lolitrem B +/- ergovaline

↔ pertes de production, tremblements, convulsions

- Fétuque et ergovaline

↔ pertes de production, intolérance aux températures extrêmes

3-Présence éventuelle de mycotoxines

- prélèvements d'herbe fin avril 2019 – stade épiaison des graminées
- 20 prélèvements réalisés chez des agriculteurs :
 - 10 en vignes
 - 6 sous noyers
 - 4 sous pommiers
- Recherche des mycotoxines au laboratoire de l'ENVT par analyse chromatographie en phase liquide à haute performance (HPLC) :
 - lolitrem B
 - ergovaline

Absence de risque dans la majorité des cas sauf :
- 1 parcelle fortement positive et ne devrait pas être pâturée,
- 1 parcelle à surveiller en cas d'usage à des fins d'alimentation animale.

3-Mesures de résidus produits phytosanitaires

- recherche de résidus pesticides dans l'herbe en se basant sur les cahiers phytosanitaires et recherche des molécules appliquées sur les 2 campagnes précédentes.
- 1 prélèvement d'herbe sur chacune des plateformes juste avant pâturage : vigne, verger, céréales

sites	Nombre de molécules (dont teneur>0,01mg/kg)	Autres molécules (teneur<0,01mg/kg)
vignes	6	4
pommiers	1	1
céréales	0	2

3-Mesures de résidus produits phytosanitaires

- interprétation des résultats d'analyse difficile : absence de LMR (Limite maximale de résidus) pour les brebis.
- des références prises par défaut (<https://ec.europa.eu/food/plant/pesticides/eu-pesticides-database>)

	Teneur dans l'herbe mg/kg (ppm) de produit	Teneur dans les pommes	LMR (réf pommes pour alimentation humaine)
Fludioxonil	0,045	0,021	5



Pour toutes les molécules relevées,
des teneurs inférieures aux LMR

4-Faut-il craindre le tassement des sols ?

- profils à la bêche réalisés en juin 2020 sous des noyeraies pâturées et non pâturées dans une même ferme
- application du protocole bêche ISARA pour caractériser la structure du sol



→ Des sols bien structurés et protégés par la prairie pâturée

5-Une offre fourragère hivernale de bonne qualité

- analyses de valeurs alimentaires à la mise à l'herbe
- diagnostics prairiaux pour déterminer la valeur pastorale (méthode groupe Herbe & fourrages NA)

Dans les vignes



valeur pastorale 10/30

UFL (UF/kg MS)	0.88
UFV (UF/kg MS)	0.82
PDIN (g/kg MS)	136
PDIE (g/kg MS)	107

Sous pommiers



valeur pastorale 17/30

0.92
0.87
135
109

Sur céréales



0.78
0.71
102
81

6-Effet du pâturage sur les rendements des céréales

Protocole

- densités de semis
- peuplement levée
- mesures de salissement (méthode Baralis) : à l'entrée des animaux et 1 mois après le pâturage
- hauteurs du couvert entrée/sortie des animaux et 1 mois après pâture
- nombre d'épis/m²
- rendement grain et paille
- valeur protéique des grains

6-Effet du pâturage sur les rendements des cultures

Pâturage des céréales : des résultats divergents à mutualiser avec ceux des projets POSCIF et PATURALE

Sites	Céréales	Rendements grain	Période de pâturage	Niveau salissement (avant/après pât.)
Magnac Laval 2019	Seigle	+21 %	Fin février (mi-tallage)	
Montargis 2019	Blé d'hiver	+9%	Fin février (mi-fin tallage)	
Magnac Laval 2020	Orge	-7%	Fin février (mi-fin tallage)	+14%
St Yrieix 2020	Orge hybride	-18 %	Fin mars (épi 2,2 cm)	-22%



→ Pas de tendance sur le salissement et les rendements : des corrélations difficiles à établir

6-Pression maladie sur les cultures

→ les observations (comptage sur feuilles et grappes) ne permettent pas de conclure quant aux effets du pâturage sur les attaques de mildiou, oïdium et black rot sur les organes de la vigne.



→ pas de différences visibles en pommier sur la tavelure



Bilan du dispositif

- un pas de temps trop court pour mesurer des impacts potentiels sur la fertilité des sols, la qualité des récoltes.
- un vécu des contraintes en « conditions réelles » : attaque de chien, malveillance (abreuvoir vidé, clôtures enlevées...), contrôle PAC, divagation...
- mais des réponses à des a priori souvent liés à des défauts de conduite du troupeau : exemple du tassement, des dégâts...
- bien-être animal et comportement : peu ou pas de différences avec un pâturage classique sur prairies

Merci !





Questions / Réponses

LES LIVRABLES

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
Liberté
Égalité
Fraternité

MISE EN OEUVRE D'UN PROJET DE PASTORALISME À L'ÉCHELLE D'UN TERRITOIRE

GUIDE PRATIQUE

à destination des porteurs de projet, élus, propriétaires, éleveurs...

UN ÉQUILIBRE GAGNANT/GAGNANT AUTOUR DU PÂTURAGE OVIN EN VERGERS, VIGNES, CÉRÉALES...

GUIDE DU PARTENARIAT

à destination des éleveurs et des exploitants de surfaces additionnelles.

LE PASTORALISME, UN PROJET DE TERRITOIRE

Pastoralisme-4.mp4

Bernadette BOISVERT
Chambre agriculture Dordogne

Pâturage des brebis sous verges

Recommandations

Quelques recommandations

- La protection doit rester en place jusqu'à ce que l'arbre soit capable de aux brebis, soit de 8 à 10 ans (hauteur 1,20 m à 1,50 m).
- Protéger les appuis ou autres systèmes d'irrigation.
- Précision : un bon paillage à l'extérieur de la zone d'activité autour d'empêche la pousse des adventices et facilite l'entretien.

Protection des arbres

Type de protection	Avantages	Inconvénients	Indicateurs de coût (€/ha/an)
1 tuteur (jardin) + grillage type zinc	Installation rapide	Moins durable (12 ans de base minimum) et pas de tuteur en permanence pour passer le temps de l'arbre	4 à 6 €/ha/an
Encloué en bois tripié à usage de grillage spécifique	Pratiqué facile	Obligatoire de paillage au pied pour éviter l'installation d'adventices (200 g de marc - hauteur de grillage à 1,20 m) et/ou un système de tuteur au cas où l'arbre pour végiver les branches	8 à 10 €/ha/an
Coverc étalage	Ne laisse de paillage au pied	Grillage à installer au sol et à l'extérieur du périmètre de l'arbre	8 à 12 €/ha/an
Voies + 1 tuteur axiale	Pratiqué simple pour les arbres adultes de moins de 10m	Risque de brulures Difficile pour vérifier les branches Mûge pour les bœufs	3 à 4 €/ha/an
Clitaxer électrique	Permet le paillage même à l'automne	Installation très chronophage Souvent hors de son fonctionnement	Très variable selon l'installation

Des brebis dans les vignes

Un partenariat gagnant pour l'éleveur

La valeur alimentaire du couvert végétal des vignes est équivalente à celle de prairies riches en protéines et d'autonomie

Une ressource alimentaire de très bonne qualité

Indicateur de valeur alimentaire	Grain	Fourrage
Indice de valeur alimentaire	100	100

Des brebis n'aiment rien

- Elles consomment essentiellement le couvert végétal sous les pieds des vignes
- Elles mangent quelques feuilles mortes sur les branches et le reste des feuilles
- Elles passent facilement sous les fils d'un rang à l'autre

Parole d'éleveur

"J'économise du foin depuis que j'ai commencé à faire paître les vignes de décembre"

Des brebis sous les pommiers

Un partenariat gagnant pour le pomiculteur

Parole de pomiculteur

"Les brebis débarrassent naturellement les verges des mauvaises herbes que les machines ne peuvent pas atteindre"

Parole d'éleveur

"J'économise du foin depuis que j'ai commencé à faire paître les verges de décembre"

Des brebis en pension hivernale

FICHE 8

DES SURFACES À PÂTURER EN PLUS POUR LES BREBIS

Dans les élevages laitiers des Pyrénées-Midi-Pyrénées, la mise en pension est une pratique traditionnelle. Une partie de troupeau passe l'hiver chez des éleveurs de brebis en zones de plaine ou de collines. D'habitude à mai, les brebis subissent l'absence de fil d'autonomie et la première pousse de fil d'hiver. Depuis peu, les circuits végétaux sont régulièrement pratiqués.

Soutiens

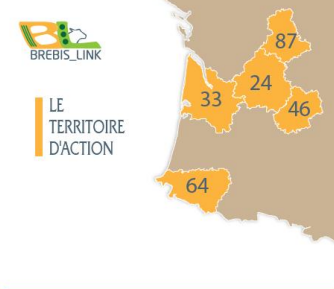
RMT SPYCE
Systèmes de polyculture élevage

UMT Pasto

GUIDE PRATIQUE

Le pâturage ovin des surfaces "additionnelles"

(vergers, vignes, couverts hivernaux, céréales, parcs boisés...)



CONTACT

Chambre d'Agriculture Dordogne
100 rue de la République - 24000 Périgueux
05 52 02 20 00 - 05 52 02 20 01
www.chambre-agriculture-dordogne.fr

DOSSIERS THEMATIQUES : Témoignages d'agriculteurs par type de surfaces additionnelles



Complémentarité élevage/culture, des exemples dans le sud-ouest

En 2018, une cinquantaine d'enquêtes réalisées dans 5 départements du Sud-Ouest ont permis de recueillir des témoignages d'éleveurs, de propriétaires et de collectivités engagés dans le pâturage des surfaces additionnelles (vignes, couverts végétaux, surfaces en déprise, vergers). L'analyse des différentes enquêtes a permis l'élaboration de plusieurs dossiers thématiques qui rendent compte des motivations, stratégies et pratiques rencontrées.

DOSSIERS THEMATIQUES

- Le pâturage dans les exploitations de grandes cultures



5 dossiers de 10 pages sur
« le vécu de la pratique » par les enquêtés

Des intérêts multiples et réciproques

> Du lien social et du partage de compétences

« On se rend service mutuellement, c'est un partage d'expériences, de bons moments. Ce qui est intéressant c'est de rebraire du lien entre élevage et culture. »

Viticulteur (24)



« Je trouve la pratique géniale. Nous fonctionnons bien ensemble : on lui a exposé nos règles et quand il y a quelque chose qui ne va pas, on se le dit. C'est une relation de confiance. »

Cévitier (33)



> Des intérêts agronomiques



« C'est un bon compromis pour tout le monde. Cela permet au berger d'alimenter ses brebis pendant l'hiver. Nous on contrôle le développement du couvert, on limite les quantités de plants et les bruyères, donc des économies de carburant, mais de co-pâturage de la terre et un apport d'azote ! »

Cévitier (33)

« Les brebis ont un rôle d'entretien et sont là pour la vie microbienne du sol. Le biotope naturel est respecté. »

Traficulteur (24)



> Une plus-value économique et une meilleure maîtrise sanitaire

« Je gagne du temps sur la fonte sous les arbres ? Économise en moyenne 7 heures par hectare. »

Nuciculteur (24)



« Sur le vergers il y a une double effet sur l'innocuité. Structure paysagère homogène les parasites fontelles, et permet le pâturage permet d'économiser 2 voire 3 passages de brousses. »

Arboriculteur (87)

> Vers plus d'autonomie fourragère

« Depuis plusieurs années je subissais les effets de la sécheresse. Depuis que je fais du pastoralisme ou sein d'une association foncière pastorale, je n'ai plus besoin d'acheter de fourrages. »

Éleveur (46)



L'objectif commun : entretenir des terres, sans répercussion négative sur les cultures, en fournissant aux éleveurs une ressource fourragère complémentaire économique qui répond à leur objectif de production.

Des partenariats de proximité souvent sans échange financier entre éleveurs et exploitants ou propriétaires



« Le réseau, c'est la communauté. Tout le monde se connaît et surtout tout le monde ne connaît. »

Éleveur sur surfaces pastorales (24)

« Pour que ce système fonctionne, il faut rester dans une logique gagnant-gagnant. Il ne faut pas marchandiser l'affaire ni en faire un bazooka administratif. »

Éleveur sous pruniers (46)



« On a cherché à écrire un contrat mais on a pas vraiment trouvé la bonne formule. C'est délicat, car au fil des années il peut être assés à une vente d'herbe et donc à du louage. »

Éleveur sous noyers (46)

Avec des règles de fonctionnement nécessaires

> Adapter les périodes de pâturage aux impératifs des cultures



« Les brebis passent après récolte pour nettoyer. »

Producteur de châtaignes (87)



« Les brebis sont retirées 15 jours avant la récolte pour éviter qu'il y ait des croûtes fraîches et pour ne pas permettre de préparer le "topo de récolte". »

Nuciculteur (24)

> Adapter la ressource disponible aux besoins des animaux

« A partir de juillet, les brebis pourraient pâturer les choux et les tomates implantés après si besoin. »

Cévitier (47)



> Attention au temps de travail et à la distance !

EXEMPLE

Pour un parc moyen de 1 à 2 hectares, installé pour 3 jours :
- 45 min à 1 heure de débroussaillage
- 30 à 45 mn de pose de clôture + test
- jusqu'à 1 heure pour déplacer la tonne à eau

« C'est beaucoup de travail. Ici, le topo, ce serait le pâturage avec un berger. »

Éleveur zone pastorale (24)



« Ici on a les premières parcelles pâturées suite à des conflits avec les propriétaires liés à l'éloignement (de 10 à 40 km environ) qui rendent la surveillance des animaux difficile, ils s'échappent trop souvent. »

Berger sans terre (33)

1 plaquette « recueil de témoignages »

GUIDE PRATIQUE : Des fiches pratiques pour se lancer

Ce GUIDE PRATIQUE

est à l'usage des éleveurs ovins et des propriétaires de surfaces dites "additionnelles"

Il s'appuie sur des résultats d'enquêtes
auprès d'éleveurs et de propriétaires, sur un
recensement des pratiques existantes et des
connaissances, et sur des résultats d'essais.

Il comprend **9 fiches pratiques** :

1. Des brebis dans les couverts végétaux
2. Pâturage ovin des céréales
3. Des brebis sous les noyers
4. Des brebis sous les pommiers
5. Des brebis sous les châtaigniers
6. Des brebis dans les vignes
7. Des brebis sur les surfaces pastorales
8. Pension hivernale des brebis laitières
9. Outils et astuces

Jaquette



GUIDE PRATIQUE

Le pâturage ovin des
surfaces "additionnelles"
(vergers, vignes, couverts hivernaux,
céréales, parcours boisés...)



LE TERRITOIRE D'ACTION

CONTACT

Organisme chef de file :
Chambre d'Agriculture Dordogne
Pôle Innovation - Carrefour de la Vieillesse
CCUICUJ-IBS-CHAMBOZ
CS 11020 - 24600 PROULAY-CAHON
Responsable de projet :
Carole DUCOURT
Adresse et coordonnées :
Tel. 05 52 45 47 50 / 06 74 08 84 34
courriel: ducourt@chambre.dordogne.fr

Partenaires techniques :

- Institut Ovin Aquitaine
- Chambre d'Agriculture de la Gironde
- Chambre d'Agriculture de la Dordogne
- Chambre d'Agriculture de la Haute-Garonne
- Chambre d'Agriculture de la Mayenne
- Chambre d'Agriculture de la Vendée
- Chambre d'Agriculture de la Bretagne
- Chambre d'Agriculture de la Normandie
- Chambre d'Agriculture de la Picardie
- Chambre d'Agriculture de la Région Île-de-France
- Chambre d'Agriculture de la Vallée de la Loire
- Chambre d'Agriculture de la Région Rhône-Alpes
- Chambre d'Agriculture de la Région Occitanie
- Chambre d'Agriculture de la Région PACA
- Chambre d'Agriculture de la Région Auvergne-Rhône-Alpes
- Chambre d'Agriculture de la Région Bourgogne-Franche-Comté
- Chambre d'Agriculture de la Région Grand-Est
- Chambre d'Agriculture de la Région Hauts-Normandie
- Chambre d'Agriculture de la Région Centre-Val de Loire
- Chambre d'Agriculture de la Région Centre-Occitanie
- Chambre d'Agriculture de la Région Centre-Normandie
- Chambre d'Agriculture de la Région Centre-Bretagne
- Chambre d'Agriculture de la Région Centre-Grand-Est
- Chambre d'Agriculture de la Région Centre-Normandie
- Chambre d'Agriculture de la Région Centre-Picardie
- Chambre d'Agriculture de la Région Centre-Rhône-Alpes
- Chambre d'Agriculture de la Région Centre-Occitanie
- Chambre d'Agriculture de la Région Centre-Normandie
- Chambre d'Agriculture de la Région Centre-Bretagne
- Chambre d'Agriculture de la Région Centre-Grand-Est

Partenaires financiers :

- Agence Nationale pour le Développement Rural (ANR)
- Agence Régionale pour le Développement Rural (ARDR)
- Agence Départementale pour le Développement Rural (ADDR)
- Agence Locale pour le Développement Rural (ALDR)
- Agence Territoriale pour le Développement Rural (ATDR)

Membre de :



DES SURFACES À PÂTURER EN PLUS POUR LES BREBIS

FICHE 7

Des brebis sur les surfaces pastorales



Les surfaces pastorales,
hors parcours d'estives,
sont constituées d'une
grande diversité de
milieux que sont les
bois, les landes, les
pelouses calcaires,
les friches agricoles...
L'herbe, les broussailles
et les arbres s'y
cotoient, mêlant ainsi
plusieurs strates de
végétation. En les
pâturant, les brebis
entretiennent ces
milieux à l'aba...

Fiches
techniques
4 pages

Un éleveur ovin témoigne



« J'utilise les sous-bois de la mi-juin à décembre avec
des brebis en début de gestation qui n'ont pas de besoins
alimentaires trop élevés. J'alterne régulièrement entre
les parcs de bois et de prés pour ne pas être obligé de
complémenter. La création d'une Association Foncière
Pastorale Libre près de chez moi me permet maintenant de
faire des parcs plus importants : cela facilite le travail.
J'installe progressivement des clôtures fixes sur ce qui
m'appartient et là où les propriétaires me le proposent. »

Le CEN N-A* témoigne



« Afin de remettre en pâturage certains espaces naturels
pour les préserver, nous nous mobilisons pour accompagner
l'installation d'éleveurs ovins sur le département de la
Dordogne. Nous participons aux dynamiques territoriales
telles que les Associations Foncières Pastorales Libres et
nous formalisons des partenariats avec des éleveurs pour
gérer des espaces. À ce jour, 6 éleveurs ovins travaillent
avec le CEN sur le département. Les ovins deviennent ainsi
des artisans du lien, à l'interface entre l'agriculture et
l'environnement. L'animal fédère autour d'actions locales. »

* Concessionnaire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine



GUIDE DE PASTORALISME à destination de collectivités



MISE EN OEUVRE D'UN PROJET DE PASTORALISME À L'ÉCHELLE D'UN TERRITOIRE

GUIDE PRATIQUE à destination des porteurs de projet, élus, propriétaires, éleveurs...



TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE 1 • Le pastoralisme : histoire et enjeux	3
Brève définition du pastoralisme	3
Un peu d'Histoire	3
Les enjeux actuels du pastoralisme	3
CHAPITRE 2 • Les territoires à vocation pastorale dans le Grand Ouest	4
CHAPITRE 3 • Explorer et mettre en œuvre une démarche pastorale sur un territoire	5
Qui peut initier un projet pastoral de territoire ?	5
Mobiliser autour du projet	6
Le rôle central de l'animation	7
Constituer un comité de pilotage	8
Créer un consensus autour du pastoralisme	9
CHAPITRE 4 • Définir un périmètre pastoral cohérent	10
Analyser les contraintes naturelles	10
Analyser la ressource fourragère disponible	11
CHAPITRE 5 • Des outils pour accompagner la cohabitation entre les usagers	12
CHAPITRE 6 • Structurer le foncier via une association foncière pastorale	13
Qu'est-ce qu'une AFP ?	13
Les différents types d'associations foncières pastorales	14
Où peut-on créer une AFP ?	15
Les 8 étapes pour créer une AFPL	16
Comment fonctionne une AFPL ?	16
CHAPITRE 7 • Conduire un troupeau en pastoralisme	17
Prendre en considération les spécificités de l'élevage ovin, caprin, bovin, équin... concerné	17
Les questions à se poser	17
Une gestion de l'élevage à adapter au pastoralisme	18
Adapter le pâturage à la ressource disponible	19
Intégrer les risques de prédation	20
Les principales tâches quotidiennes d'un éleveur ovin pastoral	22
Réaliser un plan de gestion pastoral avec le/les éleveur(s) concerné(s)	23
CHAPITRE 8 • Installer un éleveur hors cadre familial en ovin	24
Comment la collectivité peut-elle s'impliquer ?	24
CHAPITRE 9 • Des aides possibles pour la mise en œuvre du pastoralisme	25
Appel à projet annuel « Accompagnement du pastoralisme »	25
Aides PAC et mesures agro-environnementales	25
Cas particulier des éleveurs « sans terre »	26



DES VIDÉOS, pour illustrer et sensibiliser

Vidéo pastoralisme : « Le pâturage pour dynamiser un paysage, c'est possible ! »

- ➔ Qu'est-ce que le pastoralisme ? Comment fonctionnent les Associations Foncières Pastorales Libres de Dordogne ? En quoi le pastoralisme peut-il être dynamisant pour les territoires ?... Disponible sur le site de la Chambre d'agriculture 24 et sites des partenaires

Vidéo sur les sites expérimentaux :

- ➔ Des prises de vues réalisées pendant les essais : en vignes, en verger de pommiers, sur céréales, en verger de noyers
- ➔ Disponible sur le site de la Chambre d'agriculture 24 et sites des partenaires

DES JEUX DE PANNEAUX : Pour animer des journées techniques et de découverte



Des brebis sous les pommiers

DES SURVIES À PÂTURER EN PLUS POUR LES BREBIS

Un partenariat gagnant pour l'éleveur

> De l'herbe et des pommes à consommer sans modération

- La valeur alimentaire de l'herbe est équivalente à celles de jeunes pousses de printemps et d'automne
- L'ingestion des pommes ne pose pas de problème sanitaire

Une ressource alimentaire de très bonne qualité (valeurs exprimées par kg de matière sèche)

	UFL	PDIN	PDIE
Herbe en inter rang*	0,95	124 g	108 g
Pommes	1,05	15 g	15 g

*Source : Chambre d'agriculture Dordogne DPLCPA de Saint-Hilaire-Perche (37) - 2018 et 2019.

> Cuivre : un faux problème ?

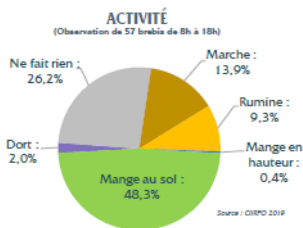
- Des taux qui peuvent être jusqu'à 6 fois supérieurs au seuil de toxicité
- Et pourtant, peu d'intoxications observées
- Présence de soufre, molybdène et fer qui réduisent la sensibilité

	Cuivre épanché/an	Taux de cuivre dans l'herbe à l'entrée des brebis (décembre)
2018	255 g/ha	86 mg/kg de matière sèche
2019	246 g/ha	12 mg/kg de matière sèche

Seuil de toxicité pour les brebis : 15 mg/kg de matière sèche.
Source : Chambre d'agriculture Dordogne DPLCPA de Saint-Hilaire-Perche (37)



> Des brebis qui désherbent



Paroles d'éleveur

« En faisant pâturer la pommeraie à 2 ou 3 reprises, on gagne environ 20 jours de pâturage sur les prairies pour 200 brebis. »



Des brebis dans les vignes

DES SURVIES À PÂTURER EN PLUS POUR LES BREBIS

En pratique

> Un pâturage de l'après vendange jusqu'au débourrement de la vigne (sortie des bourgeons)

MOIS >	JAN.	FEV.	MARS	AVR.	MAI	JUIN	JUIL.	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.
Pâturage des brebis	✓	✓	✓*	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗*	✓	✓

Une biomasse qui varie du simple au triple selon la nature du sol et la largeur des inter-rangs

> Compter pour un hectare de vigne :

- 500 à 700 journées de pâturage brebis par an sur sols profonds
- 300 journées de pâturage brebis par an sur sols peu profonds

> Des animaux et des parcelles choisis

- Des brebis ou agnelles en lutte, gestantes ou tarées
- Eviter les brebis avec des agneaux
- Des animaux habitués à la clôture électrique
- Des vignobles éloignés des axes routiers fréquentés
- Des parcelles avec une zone de repli ouverte




Pâturage des brebis sous verger Recommandations

Quelques recommandations

- > La protection doit rester en place jusqu'à ce que l'arbre soit capable de résister aux brebis, soit de 8 à 10 ans (hauteur 1,20 m à 1,50 m).
- > Protéger les aspenseurs ou autres systèmes d'irrigation.
- > Préconisation : un bon paillage à l'intérieur de la zone clôturée autour de l'arbre empêche la pousse des adventices et facilite l'entretien.

Protection des arbres

Type de protection	Avantages	Inconvénients	Indication de coût en 2020 (hors main d'œuvre)	Photo
1 tuteur (acacia) + grillage type ursus	Installation rapide	Prévoir un usus d'1,20 m de haut minimum pour que les brebis ne prennent pas appui sur le tronc de l'arbre Élargir le dispositif au fur et à mesure du grossissement du tronc	4 à 6 €/arbre	
Enclos en bois tripode + ursus (ou grillage spécifique)	Protection fiable	Obligation de paillage au pied pour limiter l'enherbement (piquets implantés à 0,8 m du tronc - hauteur de grillage à 1,20 m) Prévoir une ouverture facile pour accéder au tronc pour soigner les chancres	9 à 10 €/arbre	
Corset métallique	Pas besoin de paillage au pied	Élargir le dispositif au fur et à mesure du grossissement du tronc Difficulté pour soigner les chancres	8 à 13 €/arbre	
Tubex + 1 tuteur acacia	Protection simple pour les jeunes arbres de moins de 1,20 m	Risques de brûlures Difficulté pour soigner les chancres Refuge pour les fourmis	3 à 4 €/arbre	
Clôture électrique	Permet le pâturage jusqu'au pied de l'arbre	Installation très chronophage Surveillance du bon fonctionnement	Très variable selon l'installation	

DES ÉVÈNEMENTS pour vulgariser ces pratiques

→ Des journées techniques

- Pommiers et châtaigniers : le 2 février 2021 au lycée agricole de St Yrieix (87)
- Vignes : le 25 février 2021 en Gironde et le 8 mars 2021 en Dordogne
- Céréales et couverts : le 18 mai à Magnac Laval
- Surfaces pastorales : le 22 juin 2021 dans le Lot

→ Mini conférence à Tech-ovin (2019),

→ Conférence au SIVAL (2020)

→ Panneau pour les rencontres 3R

→ Tech&BIO oct 2021

→ Et le Webinaire du 25 mars 2021

GUIDE DE PARTENARIAT entre éleveurs et cultivateurs

SOMMAIRE

- 3 INTRODUCTION
- 4 CADRE GÉNÉRAL DU PÂTURAGE ADDITIONNEL
 - 4 Les différents contrats pour la mise à disposition du foncier
 - 5 Les couverts concernés
 - 6 Intérêt du pâturage additionnel
 - 7 Pâturage additionnel et aides PAC
 - 7 Quelques repères de bien-être animal
 - 8 Type de lot et race
- 8 COMMUNIQUER/ÉCHANGER, POUR UN PARTENARIAT DURABLE
 - 8 Comprendre le métier de l'autre
 - 8 Vérifier l'intérêt fourrager du couvert
 - 9 Élaborer un calendrier prévisionnel de pâturage et d'interventions
 - 9 Anticiper les risques possibles pour la culture ou les animaux
 - 9 Protéger les cultures, arbres et palissades
 - 10 Adapter les équipements d'irrigation
 - 10 Apprentissage et surveillance régulière
 - 10 Rendre la pratique attractive, équitable et durable pour les partenaires
 - 10 Analyser les gains et les pertes de temps, les économies et les dépenses engendrées pour chacun des partenaires
 - 10 S'entendre sur une répartition équilibrée des tâches, intégrer les déplacements de l'éleveur
 - 11 Rester à l'écoute et s'adapter aux conditions du moment
- 11 S'ASSURER CONTRE LES RISQUES ÉVENTUELS
- 12 MODÈLE DE CONVENTION DE PÂTURAGE ADDITIONNEL



UN ÉQUILIBRE GAGNANT/GAGNANT AUTOUR DU PÂTURAGE OVIN EN VERGERS, VIGNES, CÉRÉALES...

GUIDE DU PARTENARIAT

à destination des éleveurs et des exploitants de surfaces additionnelles.



GUIDE DE PARTENARIAT entre éleveurs et cultivateurs



Communiquer, pour un partenariat gagnant-gagnant

Le cultivateur et l'éleveur doivent
échanger avant, pendant et après le
passage du troupeau sur la surface



S'assurer que le couvert à gérer
convient aux ovins

Vérifier l'intérêt fourrager du couvert déjà présent.
Implanter des associations appétentes et pas
seulement à intérêt agronomique.

Élaborer un calendrier prévisionnel
de pâturage et d'interventions
dans la parcelle

Fixer des règles de retour sur la parcelle.
Périodes préconisées pour le pâturage :

- en l'absence d'intervention à risque pour les ovins dans la parcelle ;
- en dehors des périodes critiques pour la culture, ou de récolte ;
- en présence d'une ressource herbagère adaptée aux besoins physiologiques des ovins.

Anticiper les risques possibles
pour la culture ou les animaux

Protéger les cultures, arbres et palissages.
Adapter les équipements d'irrigation.
Respecter un délai après traitements, avant de
faire pâturer.
Éviter les animaux trop jeunes dans les jeunes
plantations.
Surveiller le comportement des animaux.
Veiller à ce que la ressource alimentaire soit
toujours suffisante.

COMBIE LAURENCE/ERIC/OLIVIER - 2019/20



Communiquer, pour un partenariat gagnant-gagnant

Rendre la pratique
durable, attractive et équitable
pour les partenaires



Mettre à plat les coûts et
économies

Implantation du couvert (semis, achat des semences,
temps de travail).
Destruction du couvert (carburant, équipement,
temps de travail).
Equipements des parcelles (clôtures, abreuvoirs,
protection des cultures).
Mise en place des équipements (débroussaillage,
installation des équipements...)
Surveillance et gestion quotidienne du pâturage
(déplacement troupeau, parcs, tonne à eau...).
Frais de fonctionnement (eau, électricité).
Économies de fourrages réalisées.
**> Répartir équitablement les charges et les
économies.**

Rester à l'écoute et s'adapter
aux conditions du moment

Adapter la pression de pâturage en fonction
des objectifs d'entretien de la parcelle et des
besoins des animaux.
Avertir des périodes de traitements et autres
interventions (taille, récolte...)
**> Échanger régulièrement pour adapter
si besoin le calendrier de pâturage.**

Les clés d'un
partenariat
Équitable et durable

MERCI DE VOTRE ATTENTION





Questions / Réponses